

Jean-Paul WILLAIME

LES PROTESTANTS EN FRANCE, UNE MINORITÉ ACTIVE



FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

Mars 2021

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

fondapol.org

LES PROTESTANTS EN FRANCE, UNE MINORITÉ ACTIVE

Jean-Paul WILLAIME

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

La Fondation pour l'innovation politique
est un think tank libéral, progressiste et européen.

Président : Nicolas Bazire

Vice-Président : Grégoire Chertok

Directeur général : Dominique Reynié

Président du Conseil scientifique et d'évaluation : Christophe de Voogd

FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE

Un think tank libéral, progressiste et européen

Née en 2004, la Fondation pour l'innovation politique s'inscrit dans une perspective libérale, progressiste et européenne. Par ses travaux, elle vise deux objectifs : contribuer à un débat pluraliste et documenté, et inspirer la décision publique.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation met gratuitement à la disposition de tous la totalité de ses travaux sur le site **fondapol.org**. De plus, sa plateforme **data.fondapol** permet à chacun de consulter l'ensemble des données collectées dans le cadre des enquêtes. Ses bases de données sont utilisables, dans le prolongement de la politique d'ouverture et de partage des données publiques voulue par le gouvernement. Enfin, lorsqu'il s'agit d'enquêtes internationales, les données sont proposées dans les différentes langues du questionnaire, soit par exemple 33 langues pour l'enquête *Démocraties sous tension*, menée dans 42 pays.

La Fondation peut dédier une partie de son activité à des enjeux qu'elle juge stratégiques. Ainsi, le groupe de travail « **Anthropotechnie** » examine et initie des travaux explorant les nouveaux territoires ouverts par l'amélioration humaine, le clonage reproductif, l'hybridation homme-machine, l'ingénierie génétique et les manipulations germinales. Il contribue à la réflexion et au débat sur le transhumanisme. « **Anthropotechnie** » propose des articles traitant des enjeux éthiques, philosophiques et politiques que pose l'expansion des innovations technologiques dans le domaine de l'amélioration du corps et des capacités humaines.

La Fondation pour l'innovation politique est indépendante et n'est subventionnée par aucun parti politique. Ses ressources sont publiques et privées.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	9
I. LE PROTESTANTISME : UNE FAMILLE RECOMPOSÉE.....	11
1. Protestants et/ou « évangéliques » ?.....	12
2. Un protestantisme multiculturel.....	15
3. Une religiosité transconfessionnelle.....	18
II. LA VIGILANCE PROTESTANTE FACE AUX ENJEUX SOCIÉTAUX.....	19
1. Une posture de vigilance et d'interpellation.....	19
2. Liberté de culte menacée ? Les protestants se fâchent.....	24
III. RETOUR SUR LES 500 ANS DE LA RÉFORME (1517-2017).....	27
1. Que voulait-on commémorer au juste ?.....	28
2. Une commémoration à dimension œcuménique.....	29
3. Une rencontre avec les protestants qui a inspiré le président Emmanuel Macron.....	31
CONCLUSION.....	33

RÉSUMÉ

Ces dernières années, avec l'union des Églises réformées et luthériennes, la croissance des évangéliques et une diversité culturelle accentuée, le protestantisme a connu en France une importante reconfiguration. Non sans susciter quelques tensions, ces évolutions ont accru le rôle de la Fédération protestante de France (FPF), laquelle a pour mission de représenter l'unité plurielle du protestantisme, y compris des évangéliques, devant les pouvoirs publics. Face à la volonté du Conseil national des évangéliques de France de promouvoir l'identité propre du protestantisme évangélique existe le risque d'une bipolarisation du protestantisme français.

Le protestantisme assume une présence affirmée dans l'espace public et refuse une laïcité conçue comme une neutralisation-invisibilisation religieuse de la vie sociale. Invités par le président Emmanuel Macron, à l'occasion de la commémoration des 500 ans de la Réforme, à rester les « vigies de la République », les protestants endossent sans problème ce rôle en interpellant les pouvoirs et l'opinion publics sur divers sujets sociétaux. La Fédération protestante de France s'est notamment opposée vigoureusement au « Projet de loi confortant le respect des principes de la République » (anciennement « Projet de loi contre le séparatisme ») qui, derrière cet objectif, a selon elle mis en place une laïcité sécuritaire de contrôle impactant particulièrement le culte protestant.

LES PROTESTANTS EN FRANCE, UNE MINORITÉ ACTIVE

Jean-Paul WILLAIME

Directeur d'études émérite à l'École pratique des hautes études (PSL-Sorbonne).

« Nous avons aussi besoin que vous restiez la vigie de la République, son avant-garde dans les combats philosophiques, moraux, politiques qui sont ceux de notre temps. »

Emmanuel Macron, 22 septembre 2017¹

INTRODUCTION

En 2017, année du 500^e anniversaire de la Réforme, une enquête a posé la question suivante à un échantillon représentatif de la population française : « Au XVI^e siècle, deux grands réformateurs, l'un allemand, l'autre français, sont à l'origine du protestantisme. Pouvez-vous citer leur nom ? ». Plus de la moitié des Français n'ont pu se prononcer ni pour le réformateur allemand (56 %), ni pour le réformateur français (62 %)².

Si une inculture religieuse généralisée a déjà été constatée à plusieurs reprises, on a moins souligné le fait que celle-ci était encore plus manifeste lorsqu'il s'agissait d'une religion micro-minoritaire. Le protestantisme, c'est 2,5 % de la population en France métropolitaine et 5 % dans les départements et territoires ultramarins. Certes, on trouve de bonnes publications « grand public » (y compris en bandes dessinées) présentant Luther, Calvin et le protestantisme et, à côté de l'hebdomadaire protestant *Réforme*, le quotidien catholique *La Croix* et l'hebdomadaire chrétien *La Vie* suivent régulièrement l'actualité protestante. Mais tout cela paraît encore insuffisant pour que le protestantisme soit mieux connu.

1. « Déclaration de M. Emmanuel Macron, Président de la République, sur le protestantisme, la laïcité et sur les défis du monde contemporain, à Paris le 22 septembre 2017 », vie-publique.fr (www.vie-publique.fr/discours/203789-declaration-de-m-emmanuel-macron-president-de-la-republique-sur-le-pr).

2. Voir « La Perception du protestantisme en France et en Allemagne », sondage Ifop pour la Fondation Bersier, octobre 2017, p. 5 (www.ifop.com/wp-content/uploads/2018/03/3889-1-study_file.pdf).

Autre constat apporté par l'enquête évoquée plus haut, les Français connaissent mieux le réformateur allemand Martin Luther (32 %) que le réformateur français Jean Calvin (25 %) ³. Trois raisons peuvent expliquer cela. Tout d'abord, la personnalité et la vie de Luther furent plus popularisées que celles de Calvin et sa traduction de la Bible en allemand et ses catéchismes contribuèrent à sa popularité. Ensuite, si l'on parle assez souvent d'Églises « luthériennes », on ne parle pas d'Églises « calvinistes » mais d'Églises « réformées » ou « presbytériennes ». Enfin, en France, le protestantisme ayant été souvent perçu au cours des siècles comme un monde religieux venant de l'étranger, en particulier d'Allemagne et d'Amérique, il subsiste dans notre pays une sorte d'« hétéro-image » qui peine à intégrer le fait qu'un Français soit aussi à l'origine du protestantisme.

Jusque dans les années 1960, et bien qu'il existât déjà depuis plus d'un siècle de nombreuses autres petites Églises, on pouvait identifier le protestantisme français aux Églises réformées et luthériennes avec ses deux Églises les plus importantes – numériquement et symboliquement – qu'étaient l'Église réformée de France (ERF) et, côté luthérien, l'Église de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine. Mais, outre que les Églises luthériennes étaient surtout cantonnées à l'Est (Alsace et Pays de Montbéliard), on identifiait d'autant plus facilement le protestantisme aux réformés que l'ERF dominait intellectuellement et théologiquement la scène protestante française avec une génération de théologiens et de pasteurs se revendiquant de Karl Barth (1886-1968), grande figure de la théologie protestante et de la résistance spirituelle au nazisme ⁴. Or, aujourd'hui, si le pôle luthéro-réformé reste important (au-delà d'ailleurs de son poids numérique), il prend place dans un paysage protestant profondément reconfiguré.

L'objet de cette note est de montrer d'abord pourquoi on peut parler du protestantisme français comme d'une famille recomposée, avec la poussée évangélique de ces dernières décennies et une diversité culturelle accrue de la population protestante. Par la suite, nous verrons comment le protestantisme, *via* la Fédération protestante de France (FPF), participe aux débats publics sur les questions sociétales. Enfin, dans une dernière partie, nous nous arrêtons sur le 500^e anniversaire de la Réforme tel qu'il s'est déroulé en France en 2017, en analysant sa dimension œcuménique et le discours que le président de la République française adressa aux protestants à cette occasion.

3. *Ibid.*

4. Voir Anne Dollfus et Pierre-Yves Kirschleger, *L'Église réformée de France (1938-2013). Une présence au monde*, Classiques Garnier, 2021.

I. LE PROTESTANTISME : UNE FAMILLE RECOMPOSÉE

Le protestantisme français a été assez fortement recomposé ces dernières années. Tout d'abord, il a connu deux regroupements, avec la création, en 2006, de l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine (Uepal), réunissant l'Église protestante de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine et l'Église protestante Réformée d'Alsace et de Lorraine, puis la création, en 2012, de l'Église protestante unie de France (EPUDF), réunissant l'Église réformée de France et l'Église évangélique luthérienne de France. Ensuite, on a assisté à une poussée du protestantisme évangélique et à la création du Conseil national des évangéliques de France (CNEF) en 2010. Enfin, le protestantisme a connu une diversification culturelle accentuée de sa population.

Avant de nous arrêter un peu plus longuement sur les deux dernières recompositions mentionnées, nous nous limiterons ici à un bref éclairage sur l'unité luthéro-réformée. Les branches réformée et luthérienne du protestantisme, tout en se distinguant sur quelques points (notamment la façon de concevoir la présence réelle du Christ dans le pain et le vin de la Sainte-Cène, ou eucharistie), étaient déjà très proches. Avec la signature, en 1973, de la Concorde de Leuenberg, qui reconnaissait la pleine communion ecclésiale de chair et d'autel entre luthériens et réformés, le fruit était mûr pour des unifications ecclésiastiques. En France, les pasteurs luthériens et réformés étaient déjà formés dans les mêmes facultés de théologie et suivaient ensemble des sessions de formation continue. L'existence d'Églises protestantes propres à l'Alsace-Moselle est due au fait que cette région n'étant pas sous souveraineté française lors de la séparation des Églises et de l'État de 1905, il y subsiste un droit local des cultes héritier du Concordat de 1801 et des articles organiques de 1802. Précisons, enfin, que si le protestantisme luthéro-réformé de la « France de l'intérieur » est à dominante réformée, il est à dominante luthérienne en Alsace-Moselle.

Recomposition luthéro-réformée, donc, mais aussi recomposition plus générale du protestantisme français avec, à partir des années 1960, une poussée du protestantisme évangélique qui va tendre à déplacer le centre de gravité du protestantisme du pôle luthéro-réformé vers le pôle évangélique. La FPF est un bon témoin de ce déplacement du centre de gravité. Longtemps dominée par les Églises du pôle luthéro-réformé, elle rassemble désormais en son sein, à côté des Églises luthéro-réformées et de quelques Églises évangéliques qui en furent membres très tôt, une grande diversité d'Églises : adventiste, baptiste, évangélique, pentecôtiste, méthodiste, Mission évangélique tzigane, Armée du salut, Hillsong Church, etc. Ce qui n'est pas sans susciter quelques tensions et la nécessité de préciser pour les uns et les autres le sens du lien fédératif⁵.

5. Voir Valérie Duval-Poujol et Christian Krieger, *Un nouvel élan pour la Fédération protestante de France*, Éditions Olivétan, 2017.

La FPF n'est pas une Église, c'est une association loi 1901 qui rassemble non seulement des Églises et des unions d'Églises, mais aussi des institutions, des œuvres et des mouvements du protestantisme français. Elle gère des services communs et les diverses aumôneries. Tout en cherchant à renforcer le témoignage commun du protestantisme français, sa principale fonction est de le représenter auprès des pouvoirs publics.

1. Protestants et/ou « évangéliques » ?

De 1960 à nos jours, il y a eu une incontestable croissance du protestantisme évangélique et ce fait est souvent mentionné, à côté du salafisme dans le monde musulman, comme l'une des expressions les plus significatives, à l'heure actuelle, de la réaffirmation militante du religieux. En France, alors que les évangéliques ne représentaient que 10 % des protestants dans les années 1960, ils en représentent près de 50 % aujourd'hui. Cette nette progression de l'évangélisme est un phénomène mondial : selon des « statistiques évangéliques globales (incluant les pentecôtistes) » régulièrement validées par l'historien Sébastien Fath, on est passé de 500 millions d'évangéliques dans le monde en 2010 à 665 millions en 2021 (soit un peu plus d'un chrétien sur quatre)⁶.

Mais qu'entend-on par « évangélique » ? Ce terme désigne aujourd'hui une sensibilité religieuse particulière qui se manifeste aussi bien à l'échelle individuelle – un évangélique, autrement dit une personne qui partage cette sensibilité – qu'à l'échelle collective – une Église évangélique, un mouvement évangélique, un courant évangélique, une musique évangélique... On peut aussi, pour souligner le caractère transconfessionnel de l'évangélisme, parler d'un courant évangélique au sein d'une Église qui ne l'est pas⁷. Cette sensibilité est née en terrain protestant, même si elle a débordé ensuite de ce terreau d'origine. On la rencontre dès le XVI^e siècle, avec les partisans de ce que les historiens ont appelé la Réforme radicale qui se distinguait des Réformes magistérielles introduites par le ralliement à la Réforme d'un souverain. Luther et Calvin ont préconisé un nouveau modèle institutionnel de l'Église fondé sur ses deux marques fondamentales : la prédication « correcte » de l'Évangile et l'administration « correcte » des sacrements. C'est un modèle qui diffère de celui de la messe catholique mais qui reste un modèle institutionnel : de haut en bas, l'institution « Église » offre des « biens de salut » avec plus ou moins de succès.

6. Voir « Statistiques du protestantisme évangélique 2021 », blog de Sébastien Fath, 21 janvier 2021 [<http://blogdesebastienfath.hautetfort.com/archive/2021/01/22/statistiques-du-protestantisme-evangelique-2021-6292584.html>].

7. Voir Valérie Aubourg, *Réveil catholique. Emprunts évangéliques au sein du catholicisme*, Presses universitaires de Rennes, 2020.

Dans la conception évangélique de l'Église, celle-ci n'est pas une institution mais une association dans laquelle on entre volontairement et qui réunit des membres qualifiés. C'est l'ecclésiologie des Églises dites de « professants » : on y entre par le baptême d'adultes et après avoir personnellement professé sa foi devant l'assemblée. Dans cette conception, l'Église est l'assemblée locale des croyants, la congrégation des « convertis ». C'est un régime congrégationaliste où « Église » au singulier signifie toujours « Église locale ». Aux échelles supralocales, on parle d'« union », de « fédération », de « communauté » d'Églises (sous-entendu « locales »). L'évangélisme et les évangéliques incarnent un christianisme de conversion – on ne naît pas chrétien, on le devient après une expérience personnelle de rencontre (avec Dieu, avec Jésus) –, un christianisme de professants où chacun est invité à témoigner de la façon dont sa vie a été transformée par la conversion.

Une telle sensibilité a traversé les siècles et s'est notamment manifestée par divers mouvements de « Réveils » cherchant à réanimer la piété et par des mouvements cherchant à réassurer une orthodoxie face à des libéralismes qui, pour leurs détracteurs, diluaient l'Évangile dans l'esprit du siècle. On a là les deux pôles du monde évangélique : le pôle piétiste-orthodoxe et le pôle charismatique-pentecôtiste⁸. En 2010, la création du CNEF sur la base d'un rassemblement de ces deux pôles a marqué une étape importante de l'histoire de l'évangélisme en France, étape caractérisée par l'affirmation d'une identité évangélique commune à toutes les Églises membres au-delà de leur diversité. Cela a contribué *ad intra* à ordonner la diversité du monde évangélique et à définir certaines limites (par exemple, en se distanciant de l'« Évangile de la prospérité », théologie qui valorise la richesse et la réussite comme don de Dieu) et, *ad extra*, à mieux rendre visible cette sensibilité protestante et à la faire davantage reconnaître par les autorités civiles. Avec 500 000 pratiquants réguliers en France métropolitaine, le nombre de protestants évangéliques a été multiplié par dix de 1950 à 2017, chiffres auxquels on peut ajouter les 150 000 pratiquants réguliers dans les DOM-TOM⁹. On remarquera que les évangéliques dénombrent les pratiquants « réguliers » : lorsqu'on est évangélique, on est en effet censé fréquenter régulièrement le culte dominical. Plusieurs enquêtes ont montré que les taux de pratique culturelle et de lecture de la Bible étaient significativement plus élevés chez les évangéliques que chez les luthéro-réformés.

8. Voir Sébastien Fath, *Du ghetto au réseau. Le protestantisme évangélique en France 1800-2005*, Labor et Fides, 2005, p. 303 sqq.

9. Daniel Liechti, *Les Églises protestantes évangéliques en France. Situation 2017. Étude statistique et cartographique, Conseil national des évangéliques de France (CNEF)*, octobre 2016, p. 11 (téléchargeable sur <http://docplayer.fr/112679375-Les-eglises-protestantes-evangeliques-en-france.html>).

On observe aussi un nombre croissant de pasteurs évangéliques. En 2015, on dénombrait un peu plus de 800 pasteurs luthéro-réformés (460 pour l'EPUDF, 263 pour l'Uepal, plus les pasteurs de quelques autres petites Églises de tradition réformée ou luthérienne) et quelque 1 750 pasteurs de tendance évangélique et pentecôtiste, soit un total de 2 550 pasteurs en France. Le niveau de formation de tous ces pasteurs est très variable.

Le CNEF déclare vouloir « promouvoir l'identité et l'unité du protestantisme évangélique », alors que la FPF se donne pour mission de promouvoir l'unité plurielle de tout le protestantisme, laquelle inclut, à côté des Églises luthéro-réformées, des Églises adventistes, baptistes, méthodistes, pentecôtistes et diverses autres Églises évangéliques. Même si l'intitulé ne le mentionne pas, le CNEF s'ancre explicitement dans le protestantisme. Il y a un pôle FPF au sein même du CNEF qui regroupe sept unions d'Églises qui font à la fois partie du CNEF et de la FPF. Mais si le CNEF parle volontiers d'« Églises protestantes évangéliques », il préfère utiliser l'expression « chrétiens évangéliques » et non le terme « protestants » quand il s'agit des personnes.

S'il y a donc un pôle FPF au sein du CNEF, il y a aussi une « coordination évangélique » au sein de la FPF qui rassemble vingt unions d'Églises, dont sept appartiennent également au CNEF. S'affirmant comme des « Églises de professants » au sein de la FPF, la coordination évangélique, tout en reconnaissant la pluralité du protestantisme, veut soutenir au sein de la FPF « la compréhension de la *sola scriptura*¹⁰ dans l'héritage de l'aile évangélique de la Réforme ». Constituée en 2015 après le vote du synode de l'EPUDF ouvrant la possibilité de bénédiction de couples de même sexe, la coordination évangélique a souhaité que le conseil de la FPF tienne davantage compte dans ses déclarations publiques des positions différentes des évangéliques en la matière.

Le protestantisme évangélique a incontestablement pris de l'importance au sein du protestantisme français. On le constate aussi dans le fait que certains préfèrent désormais s'identifier comme « chrétiens évangéliques » ou comme « évangéliques » plutôt que comme « protestants », ce dernier qualificatif étant trop lié pour eux aux luthéros-réformés. On tient à se différencier, à affirmer son identité de « professant » plutôt que de « protestant ». Mais d'autres se contentent, sans congédier le qualificatif de « protestant », de lui adjoindre l'adjectif « évangélique » : « protestant évangélique ». De ce point de vue s'illustre l'Union nationale des Églises protestantes réformées évangéliques de France (Unepref), qui cumule donc tous les qualificatifs.

10. *La sola scriptura* est une expression latine signifiant « l'écriture seule » et désigne un principe protestant selon lequel la Bible est une autorité en elle-même.

Même si diverses influences nord-américaines se sont exercées sur l'évangélisme en France, en particulier *via* des publications et l'hymnologie, ce qui est loin d'être négligeable, les évangéliques français semblent avoir un rapport tout autre au politique et à l'argent¹¹. Et si quelques Églises évangéliques se développent selon le modèle de l'entreprise, la plupart relèvent plus du modèle bien français de l'association. Bref, si à travers l'évangélisme il existe bien un certain phénomène d'américanisation de Dieu, on ne peut nier les « ancrages religieux européens du protestantisme évangélique¹² ».

2. Un protestantisme multiculturel

Né en Europe et d'abord présent sur ce continent à travers des Églises territoriales de tradition luthérienne (Église du Danemark), réformée-presbytérienne (Église d'Écosse, Église réformée de France) ou anglicane (Église d'Angleterre), donc avec une nette dominance du pôle luthéro-réformé (avec la particularité de l'anglicanisme), le protestantisme constitue aujourd'hui un monde chrétien présent sur tous les continents, avec une très grande diversité d'Églises à dominante évangélique-pentecôtiste. Il existe certes des Églises luthériennes, réformées-presbytériennes, anglicanes-épiscopaliennes en Afrique, en Asie et dans les Amériques, autrement dit des expressions du protestantisme qui remontent au XVI^e siècle et qui se sont répandues aux quatre coins du monde, mais c'est à présent un christianisme d'inspiration évangélique-pentecôtiste qui, sous des formes extrêmement diverses, domine la scène mondiale du protestantisme. Ces formes sont tellement différentes que la question est régulièrement posée de savoir si nombre de ces Églises peuvent encore être considérées comme protestantes.

Le protestantisme s'est déeuropéanisé, il est devenu africain, chinois, coréen, malgache, latino-américain : il est très significatif de constater que les cinq pays qui, dans le monde, comptent actuellement le plus de protestants ne sont pas européens¹³. Par ordre d'importance du nombre absolu de protestants viennent en tête les États-Unis, le Nigeria, la Chine, le Brésil et l'Afrique du Sud. En 2010, sur 100 protestants dans le monde, 37 vivent en Afrique subsaharienne, 33 dans les Amériques, 17 en Asie-Pacifique et 13 en Europe¹⁴. En cinq cents ans, on est passé

11. Voir Richard Alex Neff, *Évangéliques en réseau. Trajectoires identitaires entre la France et les États-Unis*, L'Harmattan, 2016.

12. Sébastien Fath, « Dieu est-il américain ? Modes d'acculturation du protestantisme évangélique », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 126, avril-juin 2004, p. 39 [https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00109125/document].

13. Pour ces observations et les données qui suivent, voir Conrad Hackett, Brian J. Grim, Vegard Skirbekk, Marcin Stonawski et Anne Goujon, *Global Christianity – A Report on the Size and Distribution of the World's Christian Population*, Pew Research Center, décembre 2011. [téléchargeable sur www.researchgate.net/publication/264782435_Global_Christianity_A_Report_on_the_Size_and_Distribution_of_the_World's_Christian_Population].

14. *Ibid.*, p. 29.

d'un phénomène régional limité à quelques territoires d'Europe à un phénomène mondial qui représente désormais 37% des chrétiens dans le monde (plus de 800 millions de personnes)¹⁵. Dans cette diffusion à l'échelle mondiale, les entreprises missionnaires des XIX^e et XX^e siècles ont joué un grand rôle, mais désormais il existe de nombreuses Églises indépendantes, dont certaines fonctionnent en réseau.

En France même, on assiste à une véritable multiculturalisation du protestantisme à travers l'implantation et le développement d'Églises que l'on a appelées au début « Églises issues de l'immigration ». Certaines d'entre elles sont membres de la FPF, telles l'Union des Églises évangéliques arméniennes de France, la Communauté des Églises d'expression africaines en France, l'Église protestante malgache en France, la Fédération des Églises coréennes en France ou la Mission évangélique tzigane de France. Parmi les Églises uniquement membres du CNEF, on trouve des Églises de la France ultramarine, de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion. Ce protestantisme ultramarin est très nettement à dominante évangélique (baptiste, pentecôtiste). Mais toutes ces Églises d'autres cultures qui sont membres de la FPF et/ou du CNEF ne sont qu'une part du monde évangélique en France. Il y a un évangélisme hors FPF et hors CNEF dont on connaît encore mal les contours et les évolutions. Il existe par exemple une trentaine d'Églises d'expression chinoise dans la région parisienne. Les cultes se tiennent en mandarin mais on voit aussi émerger des cultes en français à destination des nouvelles générations chinoises parfaitement francophones. En Seine-Saint-Denis, chaque dimanche, des cultes ont lieu dans diverses langues africaines, ailleurs des cultes en berbère, en arabe, en japonais, ainsi qu'en anglais¹⁶.

Cette multiculturalisation, on l'observe aussi, à des degrés divers il est vrai, au sein des paroisses de l'EPUDF et de l'Uepal. Cela peut aboutir à des situations où, par exemple, dans l'Église protestante unie de Melun, le conseil presbytéral est composé de Blancs métropolitains tandis que l'assemblée cultuelle dominicale est à dominante africaine d'origine. Une vie paroissiale où le choix du menu des repas paroissiaux (gigot d'agneau à la française ou poulet à l'africaine) peut devenir matière à débat et nécessiter des « compromis culinaires¹⁷ ». Quant aux chants – ils tiennent une place importante dans le culte protestant –, entre psaumes huguenots, chorals luthériens, cantiques revivalistes du XIX^e siècle, gospel, cantiques contemporains de diverses

15. *Ibid.*, p. 10.

16. Pour Paris, voir Yannick-Fer et Gwendoline Malogne-Fer [dir.], *Le Protestantisme à Paris*, Labor et Fides, 2017.

17. Bernard Coyault, « Mutations culturelles et religieuses du protestantisme historique en région parisienne : le cas de l'Église protestante unie de Melun », in Yannick Fer et Gwendoline Malogne-Fer [dir.], *op. cit.*, p. 65.

origines (évangélique, catholique, de la communauté œcuménique de Taizé...) et chants africains, coréens ou malgaches, l'hymnologie protestante offre un large spectre et, dans certaines paroisses, là où une dimension bi- ou multiculturelle est importante, des équilibres doivent être trouvés.

En France métropolitaine, le pastorat lui-même est devenu aujourd'hui beaucoup plus multiculturel qu'il ne l'était auparavant : en 2015, 22,6 % des pasteurs de l'EPUDF (104 sur 460) étaient d'origine étrangère, avec, à côté de pasteurs venant d'autres pays européens (notamment 31 venant d'Allemagne), 24 pasteurs venant du continent africain et 9 en particulier de Madagascar. Il faudrait compléter ces indications en incluant les pasteurs exerçant leur ministère dans des Églises d'expressions africaines, antillaises ou asiatiques. Cette relative multiculturisation du pastorat est à l'image même du monde protestant métropolitain qui comprend désormais un nombre non négligeable de personnes originaires d'Afrique subsaharienne, de Madagascar, des Antilles, et d'ailleurs. Les pasteurs d'origine africaine exercent souvent, dans des paroisses multiculturelles, un « rôle d'interface culturelle, points de contact et interprètes entre deux mondes (ou plus)¹⁸ ». Prenant conscience de cette diversité culturelle accrue du protestantisme, la FPF a initié un programme nommé « Mosaïc » visant à sensibiliser les pasteurs et les laïcs à cette dimension, notamment en mobilisant des protestants de diverses origines sur des projets concrets.

À l'échelle mondiale, certaines images de l'évangélisme aux États-Unis, au Brésil, en Corée du Sud ou encore en Afrique subsaharienne, relayées par les médias, rejaillissent sur la perception que l'on se fait de l'évangélisme en France. Méthodes contestables d'évangélisation et de conversion (y compris à l'hétérosexualité), scandales sexuels, exploitation financière, simulacres de guérisons, manipulations diverses, collusions avec des partis extrémistes, soutiens à l'ancien président américain Donald Trump¹⁹ ou radicalisme éthique (par exemple contre l'avortement) nourrissent des perceptions négatives de l'évangélisme, dès lors identifié à un mouvement sociopolitique conservateur et antidémocratique, et/ou à un mouvement sectaire de personnes endoctrinées par des autoentrepreneurs charismatiques sans autre contrôle qu'eux-mêmes. Si cet évangélisme sociopolitique est une réalité, en particulier aux États-Unis et au Brésil, force est de reconnaître qu'il ne correspond pas à la réalité de l'évangélisme en France, notamment celui encadré par la FPF et/ou le CNEF. Ce qui ne signifie aucunement que l'évangélisme en France soit à l'abri de dérives sectaires.

18. *Ibid.*, p. 73.

19. Voir André Gagné, *Ces évangéliques derrière Trump*, Labor et Fides, 2020.

3. Une religiosité transconfessionnelle

Dans divers articles, j'ai développé des analyses concernant ce que j'appelle l'« évangélicisation sociologique » du christianisme, plus particulièrement du protestantisme. En forgeant le concept sociologique d'« évangélicisation » à partir du mot *evangelical*, qui désigne en anglais la sensibilité évangélique, je veux désigner le fait que, dans un environnement où la normalité dominante est devenue la sécularité, être chrétien est devenu du même coup un non-conformisme, une affaire de choix personnel. Un choix personnel contre-culturel qui demande un effort particulier parce qu'allant à contre-courant de la tendance dominante : la sécularité indifférente au religieux ou hostile au religieux. Cette condition sociétale du religieux transforme la religiosité chrétienne en une religiosité de convertis, les Églises en Églises de professants. Cela ne signifie aucunement une conversion à la théologie évangélique ou à l'éthique évangélique car, et c'est là le second point, une religiosité de convertis tend à euphémiser les différences doctrinales : ce qui prime, c'est l'expérience de sa rencontre avec Dieu. Cette euphémisation pourrait aller vers une déthéologisation du christianisme qui se traduirait aussi bien par une décatholisation que par une déprotestantisation. En effet, dans ce cas, ce n'est ni l'inscription dans la tradition garantie par la succession apostolique (catholicisme), ni la référence à une lecture « correcte » de la Bible (protestantisme) qui légitime l'engagement religieux, mais l'expérience immédiate du divin. Immédiate par l'érosion, voire à terme l'élimination, des médiations institutionnelles et théologiques. Ce qui se manifeste déjà par le fait que certaines Églises de convertis apparaissent comme ni protestantes, ni catholiques, ni même pentecôtistes. Dieu au risque du marché et des *followers* ? La fracture, dans le monde protestant français, passerait moins entre les luthéro-réformés et les évangéliques – car l'évangélisme est bien, depuis le XVI^e siècle, une branche plurielle de la famille protestante –, mais entre les évangéliques protestants et une mouvance religieuse de convertis sans autre nom que *born again*. La religiosité transconfessionnelle des convertis peut donc aussi évoluer vers une religiosité aconfessionnelle.

II. LA VIGILANCE PROTESTANTE FACE AUX ENJEUX SOCIÉTAUX

1. Une posture de vigilance et d'interpellation

Les protestants endossent volontiers et sans complexes le rôle de « vigies de la République » que leur a assigné le président Emmanuel Macron dans un discours prononcé le 22 septembre 2017 à l'occasion des 500 ans de la Réforme²⁰. Très attachés à la séparation des Églises et de l'État, les protestants n'ont jamais pensé que cette séparation impliquait la non-participation des religions à la vie publique ou l'invisibilité des religions dans la vie sociale. Ils rappellent régulièrement que c'est l'État qui est et doit être laïc, ses institutions (en particulier l'école) et ses agents, et non la société. Celle-ci est ce qu'elle est, c'est-à-dire composée de personnes ayant des croyances et des convictions fort diverses ou de personnes, au contraire, n'ayant pas de croyances et de convictions déterminées. Par ailleurs, ces croyances et convictions peuvent être religieuses ou non.

L'État laïc auquel sont attachés les protestants est un État qui ne promeut ni la religion ni l'irrégion. L'article premier de la Constitution française indique que la République « respecte toutes les croyances », dans le cadre bien entendu du respect des lois qu'elle se donne et des droits humains fondamentaux. Dès lors que les religions respectent le cadre des démocraties pluralistes, les protestants estiment qu'elles ne doivent faire l'objet ni d'ostracisme, ni d'un quelconque traitement discriminatoire qui reposerait sur un sentiment de supériorité culturelle des incroyants sur les croyants. Jürgen Habermas l'a bien souligné : le dialogue démocratique entre des citoyens laïcs et des citoyens religieux, justement parce qu'il s'agit de citoyens, exige une réciprocité de respect impliquant l'écoute des raisons de l'autre²¹. Autrement dit, la laïcité n'implique pas, estiment les protestants, une totale privatisation des options de sens. Le pasteur Laurent Schlumberger qui, de 2012 à 2017, a été le premier président du Conseil national de l'EPUDF nouvellement créée, soutient l'idée que, dans une démocratie pluraliste, la République devrait reconnaître « la question spirituelle, c'est-à-dire celle du sens de la vie non seulement comme une question qui relève de la libre conscience, donc du débat intérieur, mais aussi, en démocratie, du débat entre tous²² ». Dans ce qu'il appelle la « conversation des transcendances²³ », le protestantisme a selon lui un rôle spécifique à jouer.

20. « Déclaration de M. Emmanuel Macron, Président de la République, sur le protestantisme, la laïcité et sur les défis du monde contemporain, à Paris le 22 septembre 2017 », *op. cit.*

21. Voir Jürgen Habermas, *Entre naturalisme et religion. Les défis de la démocratie*, Gallimard, 2008.

22. Laurent Schlumberger, discours prononcé lors de la cérémonie de remise des insignes de la Légion d'honneur, 19 avril 2017 [voir www.youtube.com/watch?v=BoXlUvYzQr4, 07'45"].

23. *Ibid.*, 06'59".

En mentionnant dans les pages qui suivent les principaux domaines et sujets sur lesquels la FPF a jugé utile, nécessaire même, de faire entendre une voix protestante, nous nous intéressons ici non pas au fond des questions abordées, mais à la façon dont la FPF s'est saisie des questions sociétales, comment elle les travaille, comment elle conçoit les interpellations et recommandations qu'elle adresse à la société, et comment, en fin de compte, elle exerce ce ministère de vigilance et de vigie que nous avons évoqué. Nous le ferons en nous appuyant sur les textes et documents qu'elle a élaborés récemment par le biais de ses commissions, principalement sa commission « Éthique et société », mais aussi ses commissions « Écologie-Justice climatique » et « Droit et liberté religieuse ». Nous mentionnerons également deux réactions du CNEF.

En bioéthique

Dans l'allocution qu'il a prononcée le 4 janvier 2018 en présentant ses vœux aux autorités religieuses, le président Emmanuel Macron, évoquant les lois bioéthiques, avait souhaité qu'on prenne « le temps d'un vrai débat philosophique dans la société avant de légiférer²⁴ ». Un débat à la participation duquel il avait explicitement invité les religions. Le protestantisme a réagi d'autant plus favorablement à cette invitation qu'il prône, dans le respect strict de la laïcité, une présence active des religions dans la vie sociale. Sur ces questions de bioéthique, les protestants estiment d'autant plus nécessaire d'interpeller les pouvoirs publics et l'opinion publique qu'arrivent à l'agenda de la décision politique des choix qui engagent la compréhension de la condition humaine.

La FPF, par le biais de sa commission « Éthique et société », présidée par le docteur Jean-Gustave Hentz, a notamment élaboré trois documents sur les questions de bioéthique²⁵ :

- *Interpellations protestantes sur l'Assistance Médicale à la Procréation et la Gestation Pour Autrui (PMA et GPA)* texte validé par le conseil du 9 mars 2018 ;
- *Interpellations protestantes sur la prise en charge de la fin de vie : soins palliatifs, euthanasie et suicide assisté*, texte validé par le conseil du 26 janvier 2019 ;
- *Contributions au dialogue au sujet des questions éthiques touchant la recherche sur l'embryon humain, les cellules-souches embryonnaires et la modification du génome humain*, texte validé par le conseil du 7 janvier 2019.

24. « Transcription du discours des vœux du Président de la République aux autorités religieuses », elysee.fr, 4 janvier 2018 (www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/01/04/transcription-du-discours-des-v-ux-du-president-de-la-republique-aux-autorites-religieuses).

25. Ces textes sont téléchargeables sur la page « Éthique et société » du site de la FPF (www.protestants.org/page/884233-commission-ethique-et-societe).

Chacun de ces textes contient un état de la question à la fois d'un point de vue scientifique (état de la recherche, avis des spécialistes...) et d'un point de vue comparatif sur les choix effectués dans d'autres pays et sur les évaluations auxquelles ces choix avaient donné lieu. La commission a d'ailleurs plusieurs fois regretté qu'on ne réserve pas un temps suffisant à l'évaluation avant de légiférer (par exemple, sur la prise en charge de la fin de vie après le vote en 2016 de la loi Claeys-Leonetti)²⁶.

Tout en prêtant attention aux réactions des Églises protestantes d'autres pays (Allemagne, Pays-Bas, Royaume-Uni) et aux prises de positions de la Communion des Églises protestantes en Europe (CEPE), tout en n'ignorant pas les positions catholiques, chaque texte contient une approche biblique et une réflexion théologique et éthique plus ou moins développées. Pour ce qui concerne le rapport à la Bible, le texte sur l'assistance médicale à la procréation (AMP ou, plus couramment, PMA) et la gestation pour autrui (GPA) reconnaît, avec la CEPE, « qu'« aucun modèle de vie familiale ou de parentalité ne se dégage uniformément » de la Bible²⁷ ». Ce constat a sans doute contribué à atténuer les divergences de vues entre luthéro-réformés et évangéliques. Tout en ayant le souci de tenir compte des opinions diverses que les protestants ont sur ces questions, les documents expriment, quand cela paraît nécessaire, les positions différentes, voire divergentes, des luthéro-réformés et des évangéliques (tout en soulignant qu'il y a des minorités significatives des deux côtés). Dans un document publié par le CNEF, les avis sont ainsi plus tranchés comme en témoigne cette phrase : « Nous sommes opposés à la fabrication d'enfants médicalement assistée et socialement instituée pour satisfaire le besoin d'adultes qui ont fait un choix de vie personnelle d'une sexualité naturellement inféconde²⁸ ». Formulation à comparer avec le texte de la FPF : « Les protestants sont d'avis que les possibilités ouvertes par la médecine reproductive posent de redoutables problèmes moraux et que certaines de ces possibilités, comme la GPA, sont à écarter. [...] En s'opposant à une évolution autorisant la gestation pour autrui (GPA) et en exprimant questions et réticences à propos de l'extension de l'assistance médicale à la procréation (AMP), le protestantisme est dans son rôle de « vigie de la République »²⁹. » Les sensibilités évangéliques expriment de façon plus tranchée leurs différences/divergences avec les évolutions contemporaines. Tout en partageant avec les luthéro-réformés les mêmes interrogations, ils les transforment néanmoins en positions affirmées.

26. La loi Claeys-Leonetti du 3 février 2016 sur les droits des personnes en fin de vie, qui consacre le droit de chaque personne à demander une sédation profonde et continue jusqu'à son décès, dans certaines conditions, entre officiellement en application le 5 août 2016 avec la publication de trois textes réglementaires (www.gouvernement.fr/argumentaire/les-nouveaux-droits-des-personnes-en-fin-de-vie-pleinement-effectifs#:~:text=La%20loi%20Claeys-Leonetti%20du,publication%20de%20trois%20textes%20réglementaires).

27. *Interpellations protestantes sur l'assistance médicale...*, p. 5.

28. Conseil national des évangéliques de France (CNEF), *Quel monde voulons-nous pour demain ?*, 2018, p. 6.

29. *Interpellations protestantes sur l'assistance médicale...*, p. 5.

En éthique sociale et environnementale

D'un point de vue chrétien, toutes les questions relatives à la condition humaine sont liées, qu'elles relèvent de la bioéthique, de l'éthique sociale et environnementale ou de celle des droits humains fondamentaux. La visée éthique, selon l'heureuse formulation du philosophe Paul Ricœur, est « la visée de la "vie bonne" avec et pour les autres dans des institutions justes³⁰ ». D'un point de vue chrétien, l'être humain n'est pas une monade individuelle détachée des autres mais toujours un être en relation, d'une part, dans le temps, avec une solidarité intergénérationnelle situant chacun entre des ascendants et des descendants ; d'autre part, dans l'espace, avec une fraternité universelle et une solidarité avec tout le monde du vivant habitant la planète Terre. Un point de vue éthique chrétien qui se soucie des plus vulnérables, des plus faibles, des plus démunis, des déplacés, des migrants...

Dans un document récent, la FPF rappelle que l'accueil de l'étranger est au cœur du message chrétien, tout comme l'expérience de la migration et de l'exil, et que les protestants français ont connu les chemins de l'exil au moment de la révocation de l'édit de Nantes en 1685. Elle rappelle également le fort engagement, depuis la Seconde Guerre mondiale, de la Cimade dans l'accompagnement solidaire des personnes déplacées³¹. La FPF entend ainsi interpeller tout un chacun, gouvernants comme gouvernés, sur les situations dramatiques dans lesquelles se trouvent aujourd'hui des milliers de personnes, particulièrement en Méditerranée. Sur cette question, qui mobilise trop souvent la passion plus que la raison, la FPF estime qu'il est urgent et essentiel d'affirmer la primauté de l'humain, que la détresse des migrants est une réalité tragiquement réelle dont il faut prendre la juste mesure en puisant aux meilleures sources d'information et d'analyses. Il ne faut jamais oublier, dit ce texte, que les migrants sont « des sujets de droit qui doivent être respectés comme toute autre personne³² ». La FPF interpelle les pouvoirs publics sur la rétention administrative et sur la nécessité de promouvoir une politique européenne commune en matière d'asile solidaire. Et la FPF de conclure que, dans cette affaire, c'est « l'humanisme européen qui est en jeu. Or, en France comme dans les autres pays d'Europe, c'est avec les personnes migrantes et non contre elles que continuera à s'affirmer le projet européen³³ ».

30. Paul Ricœur, *Soi-même comme un autre [1990]*, Seuil, coll. « Points essais », 2015, p. 202.

31. Fédération protestante de France (FPF), *Pour une France et une Europe solidaires. Réflexions et interpellations de la FPF sur la question migratoire*, texte validé par le conseil du 9 octobre 2020, p. 6 sqq. (www.protestants.org/page/884233-commission-ethique-et-societe). L'appellation Comité inter-mouvements auprès des évacués (Cimade) renvoie aux origines du mouvement, créé en 1939 par les mouvements de jeunesse protestants pour venir en aide aux Alsaciens-Mosellans déplacés dans le sud-ouest de la France. Voir aussi Cimade, *Engager un changement des politiques migratoires. Les cinq propositions phares de la Cimade*, janvier 2019 (www.lacimade.org/wp-content/uploads/2017/04/5_Propositions_Cimade_Janvier_2019.pdf).

32. Fédération protestante de France (FPF), *Pour une France et une Europe solidaires...*, p. 8.

33. *Ibid.* p.13.

Engagée dans la cause écologique, particulièrement depuis la COP 21, la FPF a aussi publié deux livrets importants sur le sujet³⁴. En la personne de Martin Kopp, théologien protestant et écologiste originaire d'Alsace qui préside la Commission « Écologie-Justice climatique » de la FPF, le protestantisme français compte un penseur et un acteur de la cause écologiste d'envergure internationale, qui a notamment été chargé du plaidoyer pour la justice climatique par la Fédération luthérienne mondiale (FLM). Il dirige également la campagne internationale « Living the Change », de l'organisation américaine Green Faith qui met sur pied un mouvement climatique et environnemental mondial et interconfessionnel. Certains voient même en lui « un apôtre de la décroissance matérielle et de la croissance spirituelle³⁵ ».

Le 21 avril 2020, à l'occasion de la visioconférence organisée entre Emmanuel Macron et les chefs des cultes, le pasteur François Clavairoly, président de la FPF, a fait porter au président de la République un plaidoyer « en faveur d'une transformation écologique, solidaire et démocratique³⁶ ». Ancrée dans la confiance et l'espérance chrétiennes, cette lettre n'en est pas moins alarmiste et elle invite à engager un « profond changement civilisationnel, spirituel et éthique ». Le président Emmanuel Macron est lui-même directement interpellé : « Haussez l'agir à son juste niveau. Les mobilisations à la marge seront notre perte ». Il y a urgence et c'est dès aujourd'hui qu'il faut agir, prend soin d'ajouter François Clavairoly, qui craint que la pandémie du Covid-19 ne « provoque une myopie de la pensée et de l'action », et qui conclut ainsi son plaidoyer : « Monsieur le Président, nous le disons avec gravité, nous sommes à un carrefour de l'histoire. »

La recommandation sur l'écologie, votée le 30 janvier 2021 par l'assemblée générale de la FPF, rassure néanmoins, car après avoir noté que « l'observation scientifique des évolutions de la situation écologique mondiale révèle que les engagements et les mesures prises sont dramatiquement insuffisants », elle poursuit en confessant, dans le registre de la croyance : « Cependant nous croyons qu'il est toujours possible d'agir positivement vers une transformation écologique, solidaire et démocratique, en fidélité au mandat divin de cultiver et de garder la création (Gn 2.15), dans l'engagement pour la justice en faveur des petits et

34. Martin Kopp, Otto Schäffer, Claire Sixt-Gateuille, Jacques Varet et Vincent Wahl, *Les Changements climatiques*, Éditions Olivétan, 2014, et, sous la direction d'une dizaine de spécialistes, *Terre créée, terre abîmée, terre promise. Écologie et théologie en dialogue*, Éditions Olivétan, 2015.

35. Voir Nancy Goethals, « Décroître matériellement pour croître spirituellement », cathobel.be, 5 mars 2020 [www.cathobel.be/2020/03/decroitre-materiellement-pour-croitre-spirituellement/].

36. François Clavairoly, « Plaidoyer de la Fédération protestante de France en faveur d'une transformation écologique, solidaire et démocratique », protestants.org, 21 avril 2019 [www.protestants.org/articles/54249-plaidoyer-pour-une-transformation-ecologique-solidaire-et-democratique].

des plus vulnérables à la suite du Christ, et comme témoins de l'espérance vivante qui nous anime³⁷. » L'assemblée générale de la FPF recommande à son conseil « de faire un pas de plus en publiant symboliquement une déclaration d'urgence écologique et climatique, sonnante l'alarme tout en portant l'espérance active chrétienne³⁸ ». Elle recommande également « de veiller à l'inclusion du défi écologique, dont le climat et la biodiversité, dans les possibles adresses de la FPF aux candidats aux élections françaises à venir³⁹ ». Le rôle de vigie s'élargit donc à la Terre habitée.

2. Liberté de culte menacée ? Les protestants se fâchent

Les protestants, qui dès 1905 ont organisé leur culte dans le cadre des associations culturelles prévues par la loi de séparation des Églises et de l'État, sont connus pour leur attachement à la laïcité, particulièrement à cette loi de 1905. Ils sont de fervents partisans des principes de la République « Liberté, Égalité, Fraternité ». Dès lors, beaucoup ont sans doute été surpris que les protestants se mobilisent fortement pour dénoncer certaines dispositions du projet de « loi confortant le respect des principes de la République » (anciennement dite « loi contre le séparatisme »). Conforter les principes de la République, les protestants sont pour, mais dans le respect de la liberté d'association et de la liberté de culte, libertés auxquelles ils sont tout aussi viscéralement attachés. La commission « Droit et liberté religieuse » de la FPF, présidée par Jean-Daniel Roque, conseiller juridique de la FPF, a élaboré très récemment un document sur ce sujet qui a été largement diffusé⁴⁰. À cette occasion, François Clavairoly et Jean-Daniel Roque ont formulé oralement leurs interpellations et contestations lors de leurs auditions devant une commission de l'Assemblée nationale et devant une commission du Sénat. Dans ce document de quinze pages à l'argumentation rigoureuse et précise, la FPF dénonce un contrôle accru de l'État sur toutes les associations, l'accroissement spécifique des contraintes à l'encontre des associations culturelles, et interpelle le gouvernement sur les dispositions proposées. L'ensemble de ce projet de loi est, selon la FPF, « discriminant et stigmatisant⁴¹ » à l'égard des religions. Les principales objections formulées à la loi ont également été formulées lors de l'assemblée générale de la FPF du 30 janvier 2021 (*voir l'encadré page suivante*).

37. Fédération protestante de France (FPF), « Écologie. Recommandation n° 2, votée par l'Assemblée générale le 30 janvier 2021 », p. 2 (téléchargeable sur www.protestants.org/articles/68823-assemblee-generale-de-la-fpf-2021).

38. *Ibid.*

39. *Ibid.*

40. Fédération protestante de France (FPF), « Projet de loi confortant le respect des principes de la République. Le protestantisme alerte et conteste. Éléments de plaidoyer », janvier 2021 (www.protestants.org/articles/67406-plaidoyer-contre-le-projet-de-loi-le-protestantisme-alerte-et-conteste).

41. *Ibid.*, p. 7 *sqq.*

Extraits de la recommandation n° 1 votée par l'assemblée générale de la Fédération protestante de France le 30 janvier 2021*

« Conforter effectivement les principes de la République dans le respect de la liberté d'association et de la liberté de culte.

Ensemble réunis en Assemblée générale, les Églises, communautés, œuvres et mouvements membres de la Fédération Protestante de France expriment leur très vive inquiétude devant certaines dispositions du projet de loi "confortant le respect des principes de la République". [...]

Ensemble ils dressent le constat que l'adoption de ce texte réduirait la liberté des associations :

- de toutes les associations, en permettant à la puissance publique un accès direct au fichier des donateurs et en exigeant des engagements supplémentaires,
- des associations pour l'exercice du culte plus particulièrement, en multipliant les contraintes administratives et les exigences réservées à ce type d'association.

Ensemble, ils expriment leur incompréhension d'une telle discrimination qui mettrait aussi à mal le principe d'égalité entre les personnes morales. [...]

Ensemble, ils protestent solennellement contre ces dispositions de surveillance et de contrôle considérablement accrues qui menacent spécifiquement en particulier la liberté de culte.

Ensemble, ils demandent qu'elles soient profondément revues dans le cadre du débat parlementaire et que leurs textes d'application donnent lieu à une concertation approfondie. »

* Téléchargeable sur www.protestants.org/articles/68823-assemblee-generale-de-la-fpf-2021.

Sans entrer ici dans la discussion au fond, nos observations se limiteront à la forme. Les représentants des autres cultes ont tous également émis des critiques de ce projet de loi, mais sur un ton plus modéré que celui adopté par la FPF. Au-delà des appréciations sur les différentes modifications et mesures proposées, les représentants des religions, en phase avec de nombreuses réactions exprimées dans la presse par divers acteurs religieux, ont perçu dans ce projet de loi une méfiance exacerbée à l'égard des religions. Côté catholique, le président de la conférence épiscopale, Mgr Éric de Moulins-Beaufort, tout en disant comprendre les enjeux de sécurité ou d'unité nationale, a ainsi déclaré dans le journal *La Croix* le 4 janvier 2021, que ce projet de loi pouvait « donner l'impression que les religions en général et les croyants en particulier sont dans notre pays des gêneurs, des individus qu'il faudrait particulièrement surveiller⁴² ».

42. Cité in Bernard Gorce, « Séparatisme : l'Église catholique s'inquiète des effets du projet de loi », *la-croix.com*, 4 janvier 2021 (www.la-croix.com/France/Separatisme-lEglise-catholique-sinquiete-effets-projet-loi-2021-01-04-1201133048).

Selon lui, le « problème majeur » est que ce projet de loi « se présente essentiellement comme répressif⁴³ ».

Par ailleurs, début 2021, un avis de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDDH) est venu alerter « les pouvoirs publics sur les atteintes aux libertés fondamentales que porte le projet de loi en l'état⁴⁴ ». S'agissant de la liberté de culte, la CNCDDH voit dans les changements proposés « une méfiance injustifiée à l'égard des 5 000 associations culturelles qui existeraient actuellement » et des « mesures répressives [...] nullement justifiées ou proportionnées⁴⁵ ». Preuve s'il en était que les inquiétudes exprimées par les représentants des cultes ne sont pas sans fondements.

La PFP s'est donc, quant à elle, dressée vent debout contre le projet de loi. La vivacité de sa réaction et son ton courroucé, le fait que son président soit beaucoup intervenu dans les médias pour donner un large écho à cette contestation des protestants, ont étonné. L'un des premiers éléments d'explication de cette vive réaction est le fait que le protestantisme est le culte le plus impacté par toute modification de la loi de 1905 par le simple fait qu'il compte le plus grand nombre d'associations culturelles concernées par cette loi (le culte catholique étant organisé dans le cadre des associations diocésaines de 1923-1924). La seconde raison est que le protestantisme, en France, se caractérise par une forte dynamique de vie associative, dont les protestants sont d'actifs partisans. Plusieurs enquêtes l'ont confirmé, notamment une enquête de 2017 qui révélait que 23 % des protestants et chrétiens évangéliques participaient à une association caritative, contre 10 % des catholiques et 15 % de l'ensemble des Français⁴⁶. Les protestants sont donc particulièrement réactifs face à tout ce qui serait susceptible de compliquer la vie associative ou de porter atteinte à la liberté qu'elle incarne.

Alors que le CNEF a, comme on l'a vu, des positions plus tranchées en matière de bioéthique, il est intéressant de constater que, sur le projet de loi en question, cet organisme a réagi de façon plus modérée que la PFP. « Conscient en même temps de la nécessité d'une lutte concrète contre l'islam politique et ses dérives meurtrières », le CNEF a fait des « propositions visant une meilleure applicabilité et utilité des mesures à la recherche des solutions les plus constructives possible dans l'intérêt

43. *Ibid.*

44. Commission nationale consultative des droits de l'homme [CNCDDH], « Avis sur le projet de loi confortant le respect des principes de la République », avis A-2021-1, 28 janvier 2021, p. 2 (www.cncdh.fr/sites/default/files/a_2021_1_pjl_principes_de_la_republique_janv_2021.pdf).

45. *Ibid.*, p. 7.

46. Stéphanie Zumsteeg et Mathieu Gallard, « Enquête auprès des protestants », Ipsos Public Affairs pour la Fédération protestante de France, octobre 2017, p. 14 (www.reforme.net/wp-content/uploads/2017/10/Ipsos-Enquête-auprès-des-protestants.pdf).

commun sans que soit jetée une suspicion particulière sur les cultes et les croyants⁴⁷. » Il remarque bien que les nouvelles contraintes prévues par la loi « pourraient constituer, dans la pratique, une forme d'entrave à la liberté de culte et au principe de libre organisation du culte », mais il se limite à formuler, sur un ton plutôt conciliant, quelques suggestions notamment pour « garantir la survie des petites et moyennes associations culturelles⁴⁸ ».

Les protestants, vigies de la République ? Sans nul doute. Mais peut-être encore plus vigies de la démocratie libérale. Critiques envers le magistère romain, les protestants le sont aussi envers tous les magistères. Si la République se fait magistérielle et veut régenter la société civile, ils retrouvent vite leur réflexe anticlérical.

III. RETOUR SUR LES 500 ANS DE LA RÉFORME (1517-2017)

Le geste de Martin Luther affichant ses 95 thèses sur la porte de l'église de Wittenberg le 31 octobre 1517 est traditionnellement considéré comme marquant le début de la Réforme, et les protestants célèbrent chaque année, le dimanche le plus proche du 31 octobre, la fête de la Réformation. En Allemagne, ce jour est férié dans les *Länder* qui ont été les plus marqués par le protestantisme.

Comment, alors, les protestants ont-ils commémoré en 2017 les 500 ans de la Réforme ? En Allemagne, où la mobilisation a évidemment été forte et les diverses manifestations très nombreuses, on a fait de 2017 une « année Luther ». En France, où le poids du protestantisme est bien plus faible, la mobilisation, toutes proportions gardées, a également été forte et de nombreuses manifestations de toutes sortes (religieuses, culturelles, artistiques, ludiques, universitaires, politiques) ont été organisées. Sous le titre « Protestants 2017, 500 ans de Réformes, vivre la fraternité », l'année commémorative a culminé avec la tenue de deux événements majeurs, l'un à Paris (22-23 septembre 2017), l'autre à Strasbourg (27-29 octobre 2017). À Paris, un « colloque international, historique et interreligieux » de vingt-huit communications, rassemblées sous le titre « Protestantismes, convictions et engagements », s'est déroulé

47. Conseil national des évangéliques de France (CNEF), « Projet de loi "respect des principes républicains" », lecnef.org, 19 février 2021 (www.lecnef.org/articles/67822-projet-de-loi-respect-des-principes-republicains).

48. *Ibid.*

dans le cadre prestigieux de l'Hôtel de ville de Paris⁴⁹. L'événement dans l'événement fut, le vendredi 22 septembre, le discours du président de la République à l'adresse des protestants, premier discours d'Emmanuel Macron à l'intention d'un culte (qui sera suivi d'autres, en particulier celui prononcé le 9 avril 2018 au collège des Bernardins à la suite de l'invitation de la Conférence des évêques de France). L'autre grande rencontre, celle de Strasbourg, intitulée « Protestants en fête : vivre la fraternité », a occupé durant trois jours les rues, les places et les églises de la capitale alsacienne avec un riche programme d'animations, et a culminé le dimanche 29 octobre, au Zénith de la ville, avec un culte réunissant des milliers de personnes. Strasbourg était sans doute la ville française la mieux placée pour signifier la Réforme en tant qu'événement européen. Symboliquement, ce rassemblement avait d'ailleurs commencé le vendredi par une cérémonie d'ouverture au Conseil de l'Europe avec la participation, aux côtés du maire de Strasbourg Roland Ries, de François Clavairoly et Christian Albecker, respectivement président et vice-président de la FPF, d'Anne Brasseur, représentante de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, de Gérard Collomb, ministre de l'Intérieur et des Cultes, et de Wolfgang Schäuble, président du Bundestag allemand.

1. Que voulait-on commémorer au juste ?⁵⁰

Pour la FPF, il semblait difficile, s'agissant d'un anniversaire de cinq siècles (soit près d'un demi-millénaire), de ne rien entreprendre. En 2009, la FPF, alors présidée par le pasteur Claude Baty, s'était certes engagée dans la commémoration des 500 ans de la naissance de Jean Calvin (né en 1509), mais elle l'avait fait avec beaucoup de précautions, postulant un manque d'intérêt du public tant protestant que non protestant pour ce personnage *a priori* peu attirant et, qui plus est, assez controversé, notamment en raison de sa doctrine de la prédestination et de l'affaire Servet. Or « l'année Calvin-2009 » fut un succès, avec de très nombreuses manifestations locales et des publications importantes, succès qui fut couronné par le rassemblement « Protestants en fête », le premier du genre, qui se déroula à Strasbourg les 30 octobre et 1^{er} novembre 2009.

Ce précédent était encourageant mais, en 2017, il ne s'agissait plus d'un anniversaire de naissance ou de décès d'une personnalité, mais de celui d'un geste, l'affichage des 95 thèses, déclencheur de la Réforme. Fallait-il donc alors focaliser sur Luther ou bien sur la Réforme ? Ce premier

49. Voir Patrick Cabanel [dir.], *Protestantismes, Convictions & Engagements. Colloque international, historique et interreligieux. 22-23 septembre 2017, Mairie de Paris*, FPF/Éditions Olivétan, 2019.

50. Dans ce qui suit, nous reprenons quelques éléments de notre article « Que signifie commémorer la Réforme ? », paru dans la revue *Études*, n° 4234, janvier 2017, p. 33-44.

dilemme fut vite tranché en faveur de la seconde option. En choisissant l'intitulé « Protestants 2017, 500 ans de Réformes, vivre la fraternité », la FPF a voulu souligner deux choses : d'une part, qu'il s'agissait de « faire mémoire de cinq siècles » et non de se focaliser sur le moment Luther ; d'autre part, qu'il s'agissait d'actualiser le message de la Réforme en manifestant la fraternité aujourd'hui. C'est la dynamique réformatrice enclenchée involontairement par le geste de Luther qui a été célébrée dans cette commémoration, autrement dit la fécondité toujours actuelle d'une tradition, celle du protestantisme. Il s'agissait bien du protestantisme « dans la belle diversité de ses courants » et on ne se cachait pas de vouloir ainsi « promouvoir la richesse du protestantisme auprès des pouvoirs publics et de la société ».

Le colloque « Protestantismes, convictions et engagements » a illustré par son programme la perspective large qui a été adoptée, puisqu'il a été question des différentes Réformes, de leur portée civilisationnelle, de leurs contributions à la modernité, de leurs forces convictionnelles nourrissant des engagements citoyens et solidaires. Le cinquième centenaire de la Réforme a été l'occasion pour le protestantisme d'affirmer son identité plurielle telle qu'il la vit en paroles et en actes. Moment festif plus propice à l'expression de ce qui unit qu'à l'expression de ce qui divise. Cela n'a cependant pas empêché un incident lors du rassemblement festif de Strasbourg : après avoir appris qu'il y avait, parmi les nombreux stands présents, deux d'entre eux qui étaient dédiés aux « inclusifs » et qu'un culte « inclusif » destiné aux minorités sexuelles était prévu à l'église protestante Saint-Guillaume, le CNEF quitta le rassemblement. Cela n'empêcha pas plusieurs évangéliques, en particulier ceux appartenant à une Église aussi bien membre du CNEF que de la FPF, de participer à l'événement jusqu'au bout.

2. Une commémoration à dimension œcuménique

Le cinquième centenaire de la Réforme a été dominé par un souci œcuménique. Dès 2013, comme le soulignait un rapport de la commission luthéro-catholique romaine, il ne s'agissait pas de célébrer une division mais de faire « mémoire ensemble des controverses théologiques et des événements du XVI^e siècle⁵¹ », controverses et événements qui ont généré des compréhensions différentes de la foi chrétienne. Ce rapport affirmait également : « L'année 2017 verra la première commémoration qui prend place au temps de l'œcuménisme⁵². »

51. Commission luthéro-catholique romaine sur l'unité, *Du conflit à la communion. Commémoration commune catholique-luthérienne de la Réforme en 2017*, Éditions Olivétan, 2014 (1^{re} éd. en anglais et en allemand en 2013), §231, p. 78.

52. *Ibid.*, §7, p. 12.

La dimension œcuménique de cette commémoration a d'ailleurs été d'emblée mise en valeur par ce qui s'est passé en Suède le 31 octobre 2016, à savoir la rencontre entre le pape François et les représentants de la FLM en la cathédrale de Lund, ville où, en 1947, avait été fondée cette fédération. La rencontre a donné lieu à la signature par le pape et le président de la FLM, l'évêque Munib Younan, d'une déclaration conjointe « à l'occasion de la commémoration commune catholique-luthérienne de la Réforme ». Le pape François lui-même, lors de son homélie du 31 octobre 2016 à Lund, a reconnu avec gratitude l'apport de la Réforme en déclarant qu'elle avait « contribué à mettre davantage au centre la Sainte Écriture dans la vie de l'Église ». Dans la déclaration commune signée le même jour, catholiques et luthériens ont exprimé leur profonde reconnaissance « pour les dons spirituels et théologiques reçus à travers la Réforme ». Autrement dit, cet événement du XVI^e siècle, loin d'être perçu comme quelque chose d'uniquement négatif, fut salué par l'Église catholique pour les apports qu'il a représentés et qu'il représente encore. Ce qui constitue une avancée non négligeable⁵³. Il est incontestable que la rencontre de Lund a constitué un événement historique qui a fait date par sa portée symbolique – un pape commémorant la Réforme dans une cathédrale protestante n'est en effet pas un événement très fréquent –, même si l'excommunication de Luther n'a pas été levée et même si catholiques et luthériens ne pratiquent toujours pas l'intercommunion.

Cet engagement de l'Église catholique dans la commémoration de la Réforme n'a pas plu, comme on pouvait s'y attendre, à certaines franges traditionalistes catholiques, ni à certains protestants identitaires. Reste que cette commémoration des 500 ans de la Réforme aura été marquée par des réactions catholiques plutôt bienveillantes alors que, d'un point de vue catholique, il n'était *a priori* pas évident d'évoquer un événement qui, au XVI^e siècle, s'était soldé par une rupture avec l'Église romaine. Cela n'empêcha en tout cas pas Mgr Didier Berthet, président du Conseil pour l'unité des chrétiens, de venir saluer les milliers de protestants rassemblés au Zénith de Strasbourg le dimanche 29 octobre 2017.

Cette commémoration des 500 ans du geste déclencheur de Luther ne pouvait pas non plus rester silencieuse sur l'antisémitisme du réformateur allemand, présent notamment dans ses écrits de 1542-1543, et le 4 décembre 2017, elle fut l'occasion de la part de la FPF d'une déclaration solennelle au cours d'une cérémonie en présence du Grand Rabbin de France Haïm Korsia⁵⁴.

53. Voir le numéro de la revue *Recherches de science religieuse*, tome 105/3, juillet-septembre 2017, consacré en partie à « la commémoration œcuménique des origines de la Réforme », avec des contributions de Christoph Theobald, Marc Lienhard, Bertrand Lesoing, Frédéric Chavel et Michel Fédou, p. 353-442 [www.cairn.info/revue-recherches-de-science-religieuse-2017-3.htm].

54. Fédération protestante de France, *Cette mémoire qui engage. 1517-2017. Déclaration fraternelle du protestantisme au judaïsme*, Éditions Olivétan, 4 décembre 2017 [<https://fr.calameo.com/read/00451145434dfc4769e61>].

Ce 500^e anniversaire de la Réforme a donc rencontré en France un large écho et a mobilisé non seulement les protestants mais aussi les catholiques, les représentants des autres cultes et les autorités civiles. À Bordeaux, Grenoble, La Rochelle, Lyon, Orléans, Paris et Strasbourg, colloques, expositions, conférences, concerts et spectacles se sont multipliés. La couverture médiatique des diverses manifestations a été globalement très positive. Il faut en particulier souligner que la presse catholique, notamment le quotidien *La Croix* et l'hebdomadaire *La Vie*, a porté beaucoup d'attention au protestantisme durant cette année anniversaire.

3. Une rencontre avec les protestants qui a inspiré le président Emmanuel Macron

L'autre dimension importante de cette commémoration en France fut la part active qu'y ont prise des autorités politiques locales, nationales et européennes. Pour ces dernières, la séance du 27 octobre 2017 au Conseil de l'Europe aurait mérité quelques pages en raison de la qualité des orateurs et de la profondeur des propos qu'ils ont tenus à l'occasion, mais on se limitera ici à trois remarques sur le discours du président de la République à l'adresse des protestants donné le 22 septembre 2017 à l'Hôtel de ville de Paris⁵⁵.

Tout d'abord, si ce discours a fait événement, ce n'est pas seulement parce qu'il était le premier discours du nouveau président, élu le 7 mai 2017, aux représentants d'un culte, mais aussi en raison de son contenu et de ce qu'il laissait transparaître de sa vision de la laïcité. Après avoir rappelé différentes contributions des protestants à l'histoire et à la culture de la France, Emmanuel Macron conclut en disant que cet héritage du protestantisme avait été tel qu'il « ne saurait aujourd'hui se détacher de notre histoire commune. Le sang du protestantisme coule dans les veines de la France ». Cette dernière formule a touché au cœur les protestants qui n'oublient pas que leurs ancêtres ont parfois payé du prix du sang leur attachement à la France. Affirmer ainsi que « le sang coule dans les veines de la France », c'est reconnaître que l'héritage du protestantisme coule dans les veines de la nation, suprême intégration.

La deuxième remarque porte sur deux passages où le président de la République indique ce qu'à ses yeux la laïcité n'implique pas ou ne doit pas impliquer : que le croyant renonce à sa foi. Il déclare : « Comme président d'une République laïque, je serais naturellement tenté de saluer l'œuvre séculaire des protestants pour les libertés en France ; ce serait une manière

55. Pour les extraits cités, voir « Déclaration de M. Emmanuel Macron, Président de la République, sur le protestantisme... », art. cit.

de laïciser mon propos, mais ce serait aussi éluder quelque peu ce qui vous réunit ici dans une réflexion commune menée dans le cadre de ces 500 ans de la Réforme, et ce serait éluder votre foi. [...] Mais cette Réforme dont nous parlons fut d'abord un geste de foi. Ce fut même un des plus grands ébranlements de la spiritualité européenne et un tournant dans la vision européenne du monde. [...] Ma conviction profonde est que je ne rendrais nullement service à la laïcité si je m'adressais à vous comme à une association philosophique. [...] Votre identité de protestant ne se construit pas dans la sécheresse d'une sociologie mais dans un dialogue intense avec Dieu et c'est cela que la République respecte, c'est cela que la laïcité de 1905 protège et voilà la première chose que je suis venu vous dire ce soir : la République ne vous demande pas de nier votre foi ou de l'oublier. » Selon le président, dialoguer avec la République, dans la République, n'implique donc pas que les croyants renoncent à leur foi, et c'est en tant qu'interlocuteurs religieux que la laïcité les respecte et les reconnaît, précisément, comme interlocuteurs légitimes. Ils n'ont pas à payer d'un renoncement à leur foi leur participation au débat citoyen. Dans une de ses premières approches de la laïcité, le président Macron indique ici un positionnement qui est sa « conviction profonde » : il accueille et accueillera en tant que tels les interlocuteurs religieux. C'est lui-même qui se donne cette discipline.

Dernière remarque, enfin, sur l'attente exprimée par le président à l'égard des protestants : « Nous avons aussi besoin que vous restiez la vigie de la République, son avant-garde dans les combats philosophiques, moraux, politiques qui sont ceux de notre temps et ils sont nombreux, qu'il s'agisse d'éducation, de justice sociale, de lutte contre le terrorisme ou d'accueil des migrants. L'œuvre des protestants pour la cohésion sociale et culturelle dans notre pays tient une place majeure au sein de la République ; elle est faite d'exigence intellectuelle et de principes et d'engagement au quotidien. » Image forte qui a fait beaucoup parler dans le monde protestant et qui a grandement plu : faire d'hommes et de femmes de foi les vigies de la République, dont personne n'oublie qu'elle est laïque, quel bel hommage adressé aux protestants qui fêtaient le cinquième centenaire de la Réforme. C'en était trop pour le Collectif laïque national qui, dans un communiqué, a exprimé sa « vive inquiétude » : « Nous nous devons de faire part de notre vive inquiétude après les propos tenus à la Fédération protestante de France par le président de la République lors de la commémoration des 500 ans de la Réforme⁵⁶. » Mais, comme on aura pu le vérifier dans les pages qui précèdent, les protestants endossent sans problème ce rôle de vigie. Et même quand la République qui leur est chère souhaite conforter le respect de ses propres principes, la vigie protestante veille et alerte sur ce qu'elle considère comme des excès.

56. Collectif laïque national, communiqué de presse, 30 octobre 2017 (www.glmf.fr/communiques/re-introduction-religions-dans-champ-politique-amille-maconnique-se-rassemble-a-blois/).

CONCLUSION

La micro-minorité protestante française, dans la variété de ses expressions et pour de bonnes ou de moins bonnes raisons, a été ces dernières années particulièrement présente dans l'espace public : importantes commémorations couplées à ces grands rassemblements (qui sont devenus, en volume réduit, des sortes de *Kirchentage*⁵⁷ à la française), prises de positions publiques sur diverses questions sociétales, événements particuliers comme la nomination d'une pasteur à la tête de l'EPUDF ou comme le vote d'une décision ouvrant la possibilité pour les pasteurs de bénir des couples de même sexe, focalisation médiatique sur diverses Églises évangéliques et sur des déclarations publiques d'élus et de ministres les mettant en cause de façon générale... Elle l'a été aussi pour accompagner, avec les autres responsables de culte (dans le cadre de la Conférence des responsables de culte en France créée en 2010), les victimes des terribles tragédies des assassinats djihadistes.

Les protestants sont donc présents dans le débat public et le seront sans doute encore plus dans l'avenir, notamment sur les défis écologiques. S'ils acceptent d'endosser le rôle de « vigies » que leur a assigné le président de la République, ce n'est ni pour devenir des accompagnateurs attestataires des pouvoirs en place, ni, au contraire, pour se transformer en pourfendeurs systématiques. S'ils acceptent d'endosser ce rôle, c'est parce que leur théologie leur enjoint de le faire. Au cœur du message de la Réforme, il y a en effet l'accomplissement du devoir chrétien *dans* le monde et non *hors* du monde (critique du monachisme). Cette valorisation du devoir chrétien dans le monde repose aussi sur un autre refus : celui de croire que l'on va réaliser le royaume de Dieu sur terre – comme ont, par exemple, tenté de le faire au XVI^e siècle, à Münster, les tenants violents d'une réforme radicale. C'est entre ces deux refus, celui de l'abandon religieux de la cité terrestre et celui du surinvestissement religieux, que se situe l'engagement des protestants dans les affaires de la cité.

Au XVI^e siècle, le réformateur strasbourgeois Martin Bucer a bien résumé ce souci du bien public que devrait avoir le chrétien par cette formule : « Que nul ne vive pour lui-même, mais pour son prochain⁵⁸. »

57. Les *Kirchentage*, littéralement « Journées des Églises », désignent en Allemagne des rassemblements de masse qui, chaque année, réunissent alternativement les catholiques (*Katholikentag*) ou les protestants (*Evangelische Kirchentag*). Ces grandes manifestations, à la fois festives, réflexives, expressives, engagées et qui proposent toutes sortes d'activités et d'explorations (« marché des possibilités »), drainent parfois jusqu'à plus de 100 000 personnes [en France, « Protestants en fête », rassemblement organisé tous les quatre ans par la FPF, ne réunit en général qu'une dizaine de milliers de participants].

58. Martin Bucer, *Traité de l'amour du prochain* [1525], trad. H. Strohl, in *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, 27^e année, n°3-4, 1947, p. 156 (www.persee.fr/doc/rhpr_0035-2403_1947_num_27_2_3197).

On comprend mieux, dès lors, que tout en étant fortement et rigoureusement attaché à la laïcité, le protestantisme promeuve l'engagement dans la société et refuse toute excommunication sociale du religieux. Le protestantisme se caractérise, de fait, par un fort entrepreneuriat associatif et par une valorisation de l'engagement au service de l'État, quelques personnalités protestantes allant jusqu'à un engagement politique marqué⁵⁹.

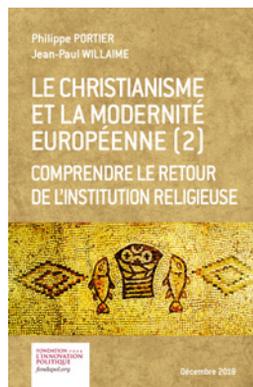
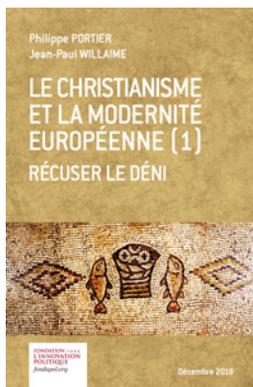
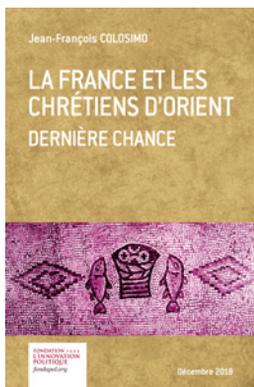
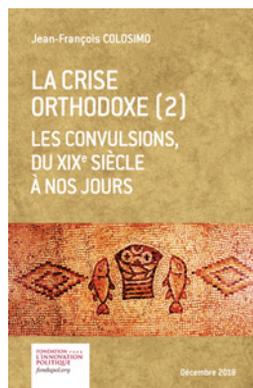
Les protestants s'étaient fortement réjouis des propos tenus par Emmanuel Macron en février 2017 à la FPF, alors qu'il était encore en campagne pour l'élection présidentielle : « En tant qu'homme politique, je ne promets ni le bonheur, ni la transcendance car ce serait une folie, un projet totalitaire et mortifère⁶⁰. » Il avait déjà précisé auparavant qu'il se refusait « de faire de la laïcité quelque chose qui exclut, ou qui viserait à construire une religion républicaine⁶¹ ». Quelle belle et pertinente formulation d'inspiration ricœurienne, pourrait-on dire. Une formulation qui prend acte de la sécularisation du politique et qui pointe vers une conception inclusive de la laïcité se construisant en partenariat avec les religions et non contre elles.

Quatre années plus tard, en 2021, les protestants, qui avaient été favorablement impressionnés par un candidat défendant une laïcité libérale de confiance envers les religions, ne s'attendaient pas à devoir vigoureusement protester contre la mise en œuvre d'une laïcité sécuritaire de méfiance envers les religions.

59. Sur les affinités politiques des protestants et leur évolution, voir Philippe Portier et Jean-Paul Willaime, *La Religion dans la France contemporaine. Entre sécularisation et recomposition*, Armand Colin, 2021, p. 272-274.

60. Cité in Frédéric Casadesus, « Laïcité et islam, la réponse d'Emmanuel Macron aux protestants », *Reforme.net*, 4 mai 2017 (www.reforme.net/politique/2017/05/04/laicite-islam-reponse-demmanuel-macron-aux-protestants/). À l'occasion de l'élection présidentielle de 2017, la FPF avait, avec le journal *Réforme*, organisé une série de rencontres avec les candidats. Emmanuel Macron avait été le premier à répondre à l'invitation.

61. *Ibid.*



Mai 2011

LA RELIGION DANS LES AFFAIRES : LA RSE*

* La responsabilité sociale de l'entreprise

www.fondapol.org

fondapol
FONDATION DE
L'INNOVATION
POLITIQUE

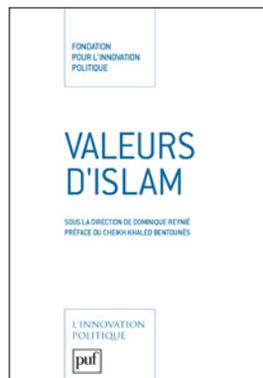
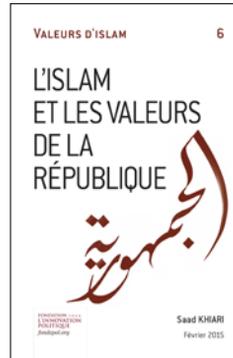
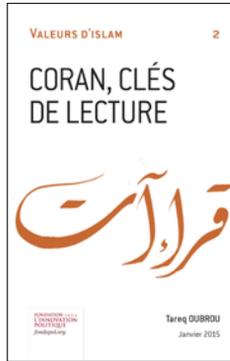
Aurélien ACQUIER
Jean-Pascal GOND
Jacques IGALENS

HENRI MADELIN LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

www.fondapol.org

fondapol
FONDATION DE
L'INNOVATION
POLITIQUE

Septembre 2011



1 قيم الإسلام

التعددية الدينية
في الإسلام،
أو الوعي بالغيرية

إيريك جوفروا
جانفي 2015

FOUNDATION FOR INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org

2 قيم الإسلام

القرآن،
مفاتيح للقراءة

طارق أوبرو
أفريل 2015

FOUNDATION FOR INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org

3 قيم الإسلام

الإنسانية والإنسية
في الإسلام

أحمد بويردان
أفريل 2015

FOUNDATION FOR INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org

4 قيم الإسلام

التصوف:
روحانية ومواطنة

باريزا الخباري
جوان 2015

FOUNDATION FOR INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org

5 قيم الإسلام

الإسلام
والميثاق الاجتماعي

فيليب موليني
أوت 2015

FOUNDATION FOR INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org

6 قيم الإسلام

الإسلام
وقيم الجمهورية

سعد الخباري
جوان 2015

FOUNDATION FOR INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org

7 قيم الإسلام

التربية في الإسلام

مصطفى الشريف
أكتوبر 2015

FOUNDATION FOR INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org

8 قيم الإسلام

النساء والإسلام،
رؤية إصلاحية

أسماء المرابط
أكتوبر 2015

FOUNDATION FOR INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org

9 قيم الإسلام

الإسلام والديمقراطية:
الأسس

أحمد الرسوني
نوفمبر 2015

FOUNDATION FOR INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org

10 قيم الإسلام

الإسلام والديمقراطية
في مواجهة الحداثة

محمد بدّي ابنو
ديسمبر 2015

FOUNDATION FOR INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org

11 قيم الإسلام

الشيعة والسنة:
سلام مستحيل؟

ماتيو تيريه
جانفي 2016

FOUNDATION FOR INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org

NOS PUBLICATIONS

L'agriculture bio et l'environnement

Bernard Le Buanec, mars 2021, 52 pages

Devrions-nous manger bio ?

Léon Guéguen, mars 2021, 64 pages

Quel avenir pour l'agriculture et l'alimentation bio ?

Gil Kressmann, mars 2021, 76 pages

Pauvreté dans le monde : une baisse menacée par la crise sanitaire

Julien Damon, février 2021, 60 pages

Reconquérir la biodiversité, mais laquelle ?

Christian Lévêque, février 2021, 64 pages

Énergie nucléaire : la nouvelle donne internationale

Marco Baroni, février 2021, 96 pages

Souveraineté économique : entre ambitions et réalités

Emmanuel Combe et Sarah Guillou, janvier 2021, 92 pages

Relocaliser en décarbonant grâce à l'énergie nucléaire

Valérie Faudon, janvier 2021, 64 pages

Glyphosate, le bon grain et l'ivraie

Marcel Kuntz, novembre 2020, 72 pages

Covid-19 : la réponse des plateformes en ligne face à l'ultradroite

Maygane Janin et Flora Deverell, novembre 2020, 68 pages

2022, le risque populiste en France (vagues 2 et 3)

Un indicateur de la protestation électorale
Dominique Reynié, octobre 2020, 86 pages

Relocalisations : laisser les entreprises décider et protéger leur actionariat

Frédéric Gonand, septembre 2020, 60 pages

Europe : la transition bas carbone, un bon usage de la souveraineté

Patrice Geoffron, septembre 2020, 60 pages

Relocaliser en France avec l'Europe

Yves Bertoincini, septembre 2020, 68 pages

Relocaliser la production après la pandémie ?

Paul-Adrien Hyppolite, septembre 2020, 72 pages

Qui paie ses dettes s'enrichit

Christian Pfister et Natacha Valla, septembre 2020, 60 pages

L'opinion européenne en 2019

Dominique Reynié (dir.), éditions Marie B/collection Lignes de Repères,
septembre 2020, 212 pages

Les assureurs face au défi climatique

Arnaud Chneiweiss et José Bardaji, août 2020, 56 pages

Changements de paradigme

Josef Konvitz, juillet 2020, 44 pages

Hongkong : la seconde rétrocession

Jean-Pierre Cabestan et Laurence Daziano, juillet 2020, 84 pages

Tsunami dans un verre d'eau***Regard sur le vote Europe Écologie-Les Verts aux élections municipales de 2014 et de 2020 dans 41 villes de plus de 100 000 habitants***

Sous la direction de Dominique Reynié, juillet 2020, 44 pages

Innovation politique 2019 (tome 2)

Fondation pour l'innovation politique, juin 2020, 412 pages

Innovation politique 2019 (tome 1)

Fondation pour l'innovation politique, juin 2020, 400 pages

Covid-19 - États-Unis, Chine, Russie, les grandes puissances inquiètent l'opinion

Victor Delage, juin 2020, 16 pages

De la distanciation sociale à la distanciation intime

Anne Muxel, juin 2020, 48 pages

Covid-19 : Cartographie des émotions en France

Madeleine Hamel, mai 2020, 17 pages

Après le Covid-19, le transport aérien en Europe : le temps de la décision

Emmanuel Combe et Didier Bréchemier, mai 2020, 64 pages

Avant le Covid-19, le transport aérien en Europe : un secteur déjà fragilisé

Emmanuel Combe et Didier Bréchemier, mai 2020, 56 pages

Ne gaspillons pas une crise

Josef Konvitz, avril 2020, 48 pages

Retraites : leçons des réformes suédoises

Kristoffer Lundberg, avril 2020, 64 pages

Retraites : leçons des réformes belges

Frank Vandenbroucke, février 2020, 64 pages

Les biotechnologies en Chine : un état des lieux

Aifang Ma, février 2020, 68 pages

Radiographie de l'antisémitisme en France

AJC Paris et Fondation pour l'innovation politique, janvier 2020, 32 pages

OGM et produits d'édition du génome : enjeux réglementaires et géopolitiques

Catherine Regnault-Roger, janvier 2020, 60 pages

Des outils de modification du génome au service de la santé humaine et animale

Catherine Regnault-Roger, janvier 2020, 56 pages

Des plantes biotech au service de la santé du végétal et de l'environnement

Catherine Regnault-Roger, janvier 2020, 56 pages

Le soldat augmenté : regards croisés sur l'augmentation des performances du soldat

CREC Saint-Cyr et la Fondation pour l'innovation politique, décembre 2019, 128 pages

L'Europe face aux nationalismes économiques américain et chinois (3)***Défendre l'économie européenne par la politique commerciale***

Emmanuel Combe, Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2019, 76 pages

L'Europe face aux nationalismes économiques américain et chinois (2)***Les pratiques anticoncurrentielles étrangères***

Emmanuel Combe, Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2019, 64 pages

L'Europe face aux nationalismes économiques américain et chinois (1)

Politique de concurrence et industrie européenne

Emmanuel Combe, Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon,
novembre 2019, 60 pages

Les attentats islamistes dans le monde, 1979-2019

Fondation pour l'innovation politique, novembre 2019, 80 pages

Vers des prix personnalisés à l'heure du numérique ?

Emmanuel Combe, octobre 2019, 68 pages

2022, le risque populiste en France (vague 1)

Un indicateur de la protestation électorale

Dominique Reynié, octobre 2019, 44 pages

La Cour européenne des droits de l'homme, protectrice critiquée des « libertés invisibles »

Jean-Luc Sauron, octobre 2019, 72 pages

1939, l'alliance soviéto-nazie : aux origines de la fracture européenne

Stéphane Courtois, septembre 2019, 76 pages

Saxe et Brandebourg. Percée de l'AfD aux élections régionales du 1^{er} septembre 2019

Patrick Moreau, septembre 2019, 46 pages

Campements de migrants sans-abri :

comparaisons européennes et recommandations

Julien Damon, septembre 2019, 68 pages

Vox, la fin de l'exception espagnole

Astrid Barrio, août 2019, 56 pages

Élections européennes 2019. Le poids des électorats

comparé au poids électoral des groupes parlementaires

Raphaël Grelon et Guillemette Lano. Avec le concours de Victor Delage
et Dominique Reynié, juillet 2019, 22 pages

Allô maman bobo (2). L'électorat urbain, de la gentrification au désenchantement

Nelly Garnier, juillet 2019, 64 pages

Allô maman bobo (1). L'électorat urbain, de la gentrification au désenchantement

Nelly Garnier, juillet 2019, 68 pages

L'affaire Séralini. L'impasse d'une science militante

Marcel Kuntz, juin 2019, 60 pages

Démocraties sous tension

Sous la direction de Dominique Reynié, mai 2019,

volume I, Les enjeux, 156 pages ; volume II, Les pays, 120 pages

Enquête réalisée en partenariat avec l'International Republican Institute

La longue gouvernance de Poutine

Michel Eltchaninoff, mai 2019, 52 pages

Politique du handicap : pour une société inclusive

Sophie Cluzel, avril 2019, 44 pages

Ferroviaire : ouverture à la concurrence, une chance pour la SNCF

David Valence et François Bouchard, mars 2019, 64 pages

Un an de populisme italien

Alberto Toscano, mars 2019, 56 pages

Une mosquée mixte pour un islam spirituel et progressiste

Eva Janadin et Anne-Sophie Monsinay, février 2019, 72 pages

Une civilisation électrique [2]. Vers le réenchangement

Alain Beltran et Patrice Carré, février 2019, 56 pages

Une civilisation électrique [1]. Un siècle de transformations

Alain Beltran et Patrice Carré, février 2019, 56 pages

Prix de l'électricité : entre marché, régulation et subvention

Jacques Percebois, février 2019, 64 pages

Vers une société post-carbone

Patrice Geoffron, février 2019, 60 pages

Énergie-climat en Europe : pour une excellence écologique

Emmanuel Tuchscherer, février 2019, 48 pages

Innovation politique 2018 (tome 2)

Fondation pour l'innovation politique, janvier 2019, 544 pages

Innovation politique 2018 (tome 1)

Fondation pour l'innovation politique, janvier 2019, 472 pages

L'opinion européenne en 2018

Dominique Reynié (dir.), éditions Marie B/collection Lignes de Repères, janvier 2019, 176 pages

La contestation animaliste radicale

Eddy Fougier, janvier 2019, 56 pages

Le numérique au secours de la santé

Serge Soudoplatoff, janvier 2019, 60 pages

Le nouveau pouvoir français et la coopération franco-japonaise

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2018, 204 pages

Les apports du christianisme à l'unité de l'Europe

Jean-Dominique Durand, décembre 2018, 52 pages

La crise orthodoxe [2]. Les convulsions, du XIX^e siècle à nos jours

Jean-François Colosimo, décembre 2018, 52 pages

La crise orthodoxe [1]. Les fondations, des origines au XIX^e siècle

Jean-François Colosimo, décembre 2018, 52 pages

La France et les chrétiens d'Orient, dernière chance

Jean-François Colosimo, décembre 2018, 56 pages

Le christianisme et la modernité européenne [2].***Comprendre le retour de l'institution religieuse***

Philippe Portier et Jean-Paul Willaime, décembre 2018, 52 pages

Le christianisme et la modernité européenne [1].***Récuser le déni***

Philippe Portier et Jean-Paul Willaime, décembre 2018, 52 pages

Commerce illicite de cigarettes : les cas de Barbès-La Chapelle,***Saint-Denis et Aubervilliers-Quatre-Chemins***

Mathieu Zagrodzki, Romain Maneveau et Arthur Persais, novembre 2018, 84 pages

L'avenir de l'hydroélectricité

Jean-Pierre Corniou, novembre 2018, 64 pages

Retraites : Leçons des réformes italiennes

Michel Martone, novembre 2018, 48 pages

- Les géants du numérique (2) : un frein à l'innovation ?***
Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2018, 84 pages
- Les géants du numérique (1) : magnats de la finance***
Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2018, 80 pages
- L'intelligence artificielle en Chine : un état des lieux***
Aifang Ma, novembre 2018, 60 pages
- Alternative für Deutschland : établissement électoral***
Patrick Moreau, octobre 2018, 72 pages
- Les Français jugent leur système de retraite***
Fondation pour l'innovation politique, octobre 2018, 28 pages
- Migrations : la France singulière***
Didier Leschi, octobre 2018, 56 pages
- La révision constitutionnelle de 2008 : un premier bilan***
Hugues Hourdin, octobre 2018, 52 pages
Préface d'Édouard Balladur et de Jack Lang
- Les Français face à la crise démocratique : Immigration, populisme, Trump, Europe...***
AJC Europe et la Fondation pour l'innovation politique, septembre 2018, 72 pages
- Les « Démocrates de Suède » : un vote anti-immigration***
Johan Martinsson, septembre 2018, 64 pages
- Les Suédois et l'immigration (2) : fin du consensus ?***
Tino Sanandaji, septembre 2018, 56 pages
- Les Suédois et l'immigration (1) : fin de l'homogénéité ?***
Tino Sanandaji, septembre 2018, 56 pages
- Éthiques de l'immigration***
Jean-Philippe Vincent, juin 2018, 56 pages
- Les addictions chez les jeunes (14-24 ans)***
Fondation pour l'innovation politique, juin 2018, 56 pages
Enquête réalisée en partenariat avec la Fondation Gabriel Péri et le Fonds Actions Addictions
- Villes et voitures : pour une réconciliation***
Jean Coldefy, juin 2018, 60 pages
- France : combattre la pauvreté des enfants***
Julien Damon, mai 2018, 48 pages
- Que pèsent les syndicats ?***
Dominique Andolfatto, avril 2018, 56 pages
- L'élan de la francophonie : pour une ambition française (2)***
Benjamin Boutin, mars 2018, 48 pages
- L'élan de la francophonie : une communauté de langue et de destin (1)***
Benjamin Boutin, mars 2018, 48 pages
- L'Italie aux urnes***
Sofia Ventura, février 2018, 44 pages
- L'intelligence artificielle : l'expertise partout accessible à tous***
Serge Soudoplatoff, février 2018, 60 pages
- L'innovation à l'ère du bien commun***
Benjamin Boscher, Xavier Pavie, février 2018, 64 pages

Libérer l'islam de l'islamisme

Mohamed Louizi, janvier 2018, 84 pages

Gouverner le religieux dans un état laïc

Thierry Rambaud, janvier 2018, 56 pages

Innovation politique 2017 (tome 2)

Fondation pour l'innovation politique, janvier 2018, 492 pages

Innovation politique 2017 (tome 1)

Fondation pour l'innovation politique, janvier 2018, 468 pages

Une « norme intelligente » au service de la réforme

Victor Fabre, Mathieu Kohmann, Mathieu Luinaud, décembre 2017, 44 pages

Autriche : virage à droite

Patrick Moreau, novembre 2017, 52 pages

Pour repenser le bac, réformons le lycée et l'apprentissage

Faÿçal Hafied, novembre 2017, 76 pages

Où va la démocratie ?

Sous la direction de Dominique Reynié, Plon, octobre 2017, 320 pages

Violence antisémite en Europe 2005-2015

Johannes Due Enstad, septembre 2017, 48 pages

Pour l'emploi : la subrogation du crédit d'impôt des services à la personne

Bruno Despujol, Olivier Peraldi et Dominique Reynié, septembre 2017, 52 pages

Marché du travail : pour la réforme !

Faÿçal Hafied, juillet 2017, 64 pages

Le fact-checking : une réponse à la crise de l'information et de la démocratie

Farid Gueham, juillet 2017, 68 pages

Notre-Dame-des-Landes : l'État, le droit et la démocratie empêchés

Bruno Hug de Larauze, mai 2017, 56 pages

France : les juifs vus par les musulmans. Entre stéréotypes et méconnaissances

Mehdi Ghouirgate, Iannis Roder et Dominique Schnapper, mai 2017, 44 pages

Dette publique : la mesurer, la réduire

Jean-Marc Daniel, avril 2017, 52 pages

Parfaire le paritarisme par l'indépendance financière

Julien Damon, avril 2017, 52 pages

Former, de plus en plus, de mieux en mieux. L'enjeu de la formation professionnelle

Olivier Faron, avril 2017, 48 pages

Les troubles du monde, l'islamisme et sa récupération populiste : l'Europe démocratique menacée

Pierre-Adrien Hanania, AJC, Fondapol, mars 2017, 44 pages

Porno addiction : nouvel enjeu de société

David Reynié, mars 2017, 48 pages

Calais : miroir français de la crise migratoire européenne (2)

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2017, 72 pages

Calais : miroir français de la crise migratoire européenne (1)

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2017, 56 pages

L'actif épargne logement

Pierre-François Gouiffès, février 2017, 48 pages

- Réformer : quel discours pour convaincre ?***
Christophe de Voogd, février 2017, 52 pages
- De l'assurance maladie à l'assurance santé***
Patrick Negaret, février 2017, 48 pages
- Hôpital : libérer l'innovation***
Christophe Marques et Nicolas Bouzou, février 2017, 44 pages
- Le Front national face à l'obstacle du second tour***
Jérôme Jaffré, février 2017, 48 pages
- La République des entrepreneurs***
Vincent Lorphelin, janvier 2017, 52 pages
- Des startups d'État à l'État plateforme***
Pierre Pezziardi et Henri Verdier, janvier 2017, 52 pages
- Vers la souveraineté numérique***
Farid Gueham, janvier 2017, 44 pages
- Repenser notre politique commerciale***
Laurence Daziano, janvier 2017, 48 pages
- Mesures de la pauvreté, mesures contre la pauvreté***
Julien Damon, décembre 2016, 40 pages
- L'Autriche des populistes***
Patrick Moreau, novembre 2016, 72 pages
- L'Europe face aux défis du pétro-solaire***
Albert Bressand, novembre 2016, 52 pages
- Le Front national en campagnes. Les agriculteurs et le vote FN***
Eddy Fougier et Jérôme Fourquet, octobre 2016, 52 pages
- Innovation politique 2016***
Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2016, 758 pages
- Le nouveau monde de l'automobile (2) : les promesses de la mobilité électrique***
Jean-Pierre Corniou, octobre 2016, 68 pages
- Le nouveau monde de l'automobile (1) : l'impasse du moteur à explosion***
Jean-Pierre Corniou, octobre 2016, 48 pages
- L'opinion européenne en 2016***
Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2016, 224 pages
- L'individu contre l'étatisme. Actualité de la pensée libérale française (xx^e siècle)***
Jérôme Perrier, septembre 2016, 52 pages
- L'individu contre l'étatisme. Actualité de la pensée libérale française (xix^e siècle)***
Jérôme Perrier, septembre 2016, 52 pages
- Refonder l'audiovisuel public.***
Olivier Babeau, septembre 2016, 48 pages
- La concurrence au défi du numérique***
Charles-Antoine Schwerer, juillet 2016, 48 pages
- Portrait des musulmans d'Europe : unité dans la diversité***
Vincent Tournier, juin 2016, 68 pages
- Portrait des musulmans de France : une communauté plurielle***
Nadia Henni-Moulaï, juin 2016, 48 pages

La blockchain, ou la confiance distribuée

Yves Caseau et Serge Soudoplatoff, juin 2016, 48 pages

La gauche radicale : liens, lieux et luttes (2012-2017)

Sylvain Boulouque, mai 2016, 56 pages

Gouverner pour réformer : éléments de méthode

Erwan Le Noan et Matthieu Montjotin, mai 2016, 64 pages

Les zadistes (2) : la tentation de la violence

Eddy Fougier, avril 2016, 44 pages

Les zadistes (1) : un nouvel anticapitalisme

Eddy Fougier, avril 2016, 44 pages

Régionales (2) : les partis, contestés mais pas concurrencés

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2016, 52 pages

Régionales (1) : vote FN et attentats

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2016, 60 pages

Un droit pour l'innovation et la croissance

Sophie Vermeille, Mathieu Kohmann et Mathieu Luinaud, février 2016, 52 pages

Le lobbying : outil démocratique

Anthony Escurat, février 2016, 44 pages

Valeurs d'islam

Dominique Reynié (dir.), préface par le cheikh Khaled Bentounès, PUF, janvier 2016, 432 pages

Chiïtes et sunnites : paix impossible ?

Mathieu Terrier, janvier 2016, 44 pages

Projet d'entreprise : renouveler le capitalisme

Daniel Hurstel, décembre 2015, 44 pages

Le mutualisme : répondre aux défis assurantiels

Arnaud Chneiweiss et Stéphane Tisserand, novembre 2015, 44 pages

L'opinion européenne en 2015

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, novembre 2015, 140 pages

La noopolitique : le pouvoir de la connaissance

Idriss J. Aberkane, novembre 2015, 52 pages

Innovation politique 2015

Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2015, 576 pages

Good COP21, Bad COP21 (2) : une réflexion à contre-courant

Albert Bressand, octobre 2015, 48 pages

Good COP21, Bad COP21 (1) : le Kant européen et le Machiavel chinois

Albert Bressand, octobre 2015, 48 pages

PME : nouveaux modes de financement

Mohamed Abdesslam et Benjamin Le Pendeven, octobre 2015, 44 pages

Vive l'automobilisme ! (2). Pourquoi il faut défendre la route

Mathieu Flonneau et Jean-Pierre Orfeuill, octobre 2015, 44 pages

Vive l'automobilisme ! (1). Les conditions d'une mobilité conviviale

Mathieu Flonneau et Jean-Pierre Orfeuill, octobre 2015, 40 pages

Crise de la conscience arabo-musulmane

Malik Bezouh, septembre 2015, 40 pages

- Départementales de mars 2015 [3] : le second tour**
Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 56 pages
- Départementales de mars 2015 [2] : le premier tour**
Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 56 pages
- Départementales de mars 2015 [1] : le contexte**
Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 44 pages
- Enseignement supérieur : les limites de la « mastérisation »**
Julien Gonzalez, juillet 2015, 44 pages
- Politique économique : l'enjeu franco-allemand**
Wolfgang Glomb et Henry d'Arcole, juin 2015, 36 pages
- Les lois de la primaire. Celles d'hier, celles de demain.**
François Bazin, juin 2015, 48 pages
- Économie de la connaissance**
Idriss J. Aberkane, mai 2015, 48 pages
- Lutter contre les vols et cambriolages : une approche économique**
Emmanuel Combe et Sébastien Daziano, mai 2015, 56 pages
- Unir pour agir : un programme pour la croissance**
Alain Madelin, mai 2015, 52 pages
- Nouvelle entreprise et valeur humaine**
Francis Mer, avril 2015, 32 pages
- Les transports et le financement de la mobilité**
Yves Crozet, avril 2015, 32 pages
- Numérique et mobilité : impacts et synergies**
Jean Coldefy, avril 2015, 36 pages
- Islam et démocratie : face à la modernité**
Mohamed Beddy Ebnou, mars 2015, 40 pages
- Islam et démocratie : les fondements**
Ahmad Al-Raysuni, mars 2015, 40 pages
- Les femmes et l'islam : une vision réformiste**
Asma Lamrabet, mars 2015, 48 pages
- Éducation et islam**
Mustapha Cherif, mars 2015, 44 pages
- Que nous disent les élections législatives partielles depuis 2012 ?**
Dominique Reynié, février 2015, 4 pages
- L'islam et les valeurs de la République**
Saad Khiari, février 2015, 44 pages
- Islam et contrat social**
Philippe Moulinet, février 2015, 44 pages
- Le soufisme : spiritualité et citoyenneté**
Bariza Khiari, février 2015, 56 pages
- L'humanisme et l'humanité en islam**
Ahmed Bouyerdene, février 2015, 56 pages
- Éradiquer l'hépatite C en France : quelles stratégies publiques ?**
Nicolas Bouzou et Christophe Marques, janvier 2015, 40 pages

Coran, clés de lecture

Tareq Oubrou, janvier 2015, 44 pages

Le pluralisme religieux en islam, ou la conscience de l'altérité

Éric Geoffroy, janvier 2015, 40 pages

Mémoires à venir

Dominique Reynié, janvier 2015, enquête réalisée en partenariat avec la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, 156 pages

La classe moyenne américaine en voie d'effritement

Julien Damon, décembre 2014, 40 pages

Pour une complémentaire éducation : l'école des classes moyennes

Erwan Le Noan et Dominique Reynié, novembre 2014, 56 pages

L'antisémitisme dans l'opinion publique française. Nouveaux éclairages

Dominique Reynié, novembre 2014, 48 pages

La politique de concurrence : un atout pour notre industrie

Emmanuel Combe, novembre 2014, 48 pages

Européennes 2014 (2) : poussée du FN, recul de l'UMP et vote breton

Jérôme Fourquet, octobre 2014, 52 pages

Européennes 2014 (1) : la gauche en miettes

Jérôme Fourquet, octobre 2014, 40 pages

Innovation politique 2014

Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2014, 554 pages

Énergie-climat : pour une politique efficace

Albert Bressand, septembre 2014, 56 pages

L'urbanisation du monde. Une chance pour la France

Laurence Daziano, juillet 2014, 44 pages

Que peut-on demander à la politique monétaire ?

Pascal Salin, mai 2014, 48 pages

Le changement, c'est tout le temps ! 1514 - 2014

Suzanne Baverez et Jean Sènié, mai 2014, 48 pages

Trop d'émigrés ? Regards sur ceux qui partent de France

Julien Gonzalez, mai 2014, 48 pages

L'opinion européenne en 2014

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, avril 2014, 284 pages

Taxer mieux, gagner plus

Robin Rivaton, avril 2014, 52 pages

L'État innovant (2) : diversifier la haute administration

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 44 pages

L'État innovant (1) : renforcer les think tanks

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 52 pages

Pour un new deal fiscal

Gianmarco Monsellato, mars 2014, 8 pages

Faire cesser la mendicité avec enfants

Julien Damon, mars 2014, 44 pages

Le low cost, une révolution économique et démocratique

Emmanuel Combe, février 2014, 52 pages

Un accès équitable aux thérapies contre le cancer

Nicolas Bouzou, février 2014, 52 pages

Réformer le statut des enseignants

Luc Chatel, janvier 2014, 8 pages

Un outil de finance sociale : les social impact bonds

Yan de Kerouguen, décembre 2013, 36 pages

Pour la croissance, la débureaucratization par la confiance

Pierre Pezziardi, Serge Soudoplatoff et Xavier Quérat-Hément, novembre 2013, 48 pages

Les valeurs des Franciliens

Guénaëlle Gault, octobre 2013, 36 pages

Sortir d'une grève étudiante : le cas du Québec

Jean-Patrick Brady et Stéphane Paquin, octobre 2013, 40 pages

Un contrat de travail unique avec indemnités de départ intégrées

Charles Beigbeder, juillet 2013, 8 pages

L'opinion européenne en 2013

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, juillet 2013, 268 pages

La nouvelle vague des émergents : Bangladesh, Éthiopie, Nigeria, Indonésie, Vietnam, Mexique

Laurence Daziano, juillet 2013, 40 pages

Transition énergétique européenne : bonnes intentions et mauvais calculs

Albert Bressand, juillet 2013, 44 pages

La démobilité : travailler, vivre autrement

Julien Damon, juin 2013, 44 pages

Le Kapital. Pour rebâtir l'industrie

Christian Saint-Étienne et Robin Rivaton, avril 2013, 40 pages

Code éthique de la vie politique et des responsables publics en France

Les Arvernes, Fondation pour l'innovation politique, avril 2013, 12 pages

Les classes moyennes dans les pays émergents

Julien Damon, avril 2013, 38 pages

Innovation politique 2013

Fondation pour l'innovation politique, PUF, janvier 2013, 652 pages

Relancer notre industrie par les robots (2) : les stratégies

Robin Rivaton, décembre 2012, 40 pages

Relancer notre industrie par les robots (1) : les enjeux

Robin Rivaton, décembre 2012, 52 pages

La compétitivité passe aussi par la fiscalité

Aldo Cardoso, Michel Didier, Bertrand Jacquillat, Dominique Reynié et Grégoire Sentilhes, décembre 2012, 20 pages

Une autre politique monétaire pour résoudre la crise

Nicolas Goetzmann, décembre 2012, 40 pages

La nouvelle politique fiscale rend-elle l'ISF inconstitutionnel ?

Aldo Cardoso, novembre 2012, 12 pages

Fiscalité : pourquoi et comment un pays sans riches est un pays pauvre ...

Bertrand Jacquillat, octobre 2012, 40 pages

Youth and Sustainable Development

Fondapol/Nomadéis/United Nations, juin 2012, 80 pages

La philanthropie. Des entrepreneurs de solidarité

Francis Charhon, mai / juin 2012, 44 pages

Les chiffres de la pauvreté : le sens de la mesure

Julien Damon, mai 2012, 40 pages

Libérer le financement de l'économie

Robin Rivaton, avril 2012, 40 pages

L'épargne au service du logement social

Julie Merle, avril 2012, 40 pages

L'opinion européenne en 2012

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2012, 210 pages

Valeurs partagées

Dominique Reynié (dir.), PUF, mars 2012, 362 pages

Les droites en Europe

Dominique Reynié (dir.), PUF, février 2012, 552 pages

Innovation politique 2012

Fondation pour l'innovation politique, PUF, janvier 2012, 648 pages

L'école de la liberté : initiative, autonomie et responsabilité

Charles Feuillerade, janvier 2012, 36 pages

Politique énergétique française [2] : les stratégies

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 40 pages

Politique énergétique française [1] : les enjeux

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 48 pages

Révolution des valeurs et mondialisation

Luc Ferry, janvier 2012, 36 pages

Quel avenir pour la social-démocratie en Europe ?

Sir Stuart Bell, décembre 2011, 36 pages

La régulation professionnelle : des règles non étatiques pour mieux responsabiliser

Jean-Pierre Teyssier, décembre 2011, 36 pages

L'hospitalité : une éthique du soin

Emmanuel Hirsch, décembre 2011, 32 pages

12 idées pour 2012

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2011, 110 pages

Les classes moyennes et le logement

Julien Damon, décembre 2011, 40 pages

Réformer la santé : trois propositions

Nicolas Bouzou, novembre 2011, 32 pages

Le nouveau Parlement : la révision du 23 juillet 2008

Jean-Félix de Bujadoux, novembre 2011, 40 pages

La responsabilité

Alain-Gérard Slama, novembre 2011, 32 pages

Le vote des classes moyennes

Élisabeth Dupoirier, novembre 2011, 40 pages

- La compétitivité par la qualité***
Emmanuel Combe et Jean-Louis Mucchielli, octobre 2011, 32 pages
- Les classes moyennes et le crédit***
Nicolas Pécourt, octobre 2011, 32 pages
- Portrait des classes moyennes***
Laure Bonneval, Jérôme Fourquet et Fabienne Gomant, octobre 2011, 36 pages
- Morale, éthique, déontologie***
Michel Maffesoli, octobre 2011, 40 pages
- Sortir du communisme, changer d'époque***
Stéphane Courtois (dir.), PUF, octobre 2011, 672 pages
- L'énergie nucléaire après Fukushima : incident mineur ou nouvelle donne ?***
Malcolm Grimston, septembre 2011, 16 pages
- La jeunesse du monde***
Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2011, 132 pages
- Pouvoir d'achat : une politique***
Emmanuel Combe, septembre 2011, 52 pages
- La liberté religieuse***
Henri Madelin, septembre 2011, 36 pages
- Réduire notre dette publique***
Jean-Marc Daniel, septembre 2011, 40 pages
- Écologie et libéralisme***
Corine Pelluchon, août 2011, 40 pages
- Valoriser les monuments historiques : de nouvelles stratégies***
Wladimir Mitrofanoff et Christiane Schmuckle-Mollard, juillet 2011, 28 pages
- Contester les technosciences : leurs raisons***
Eddy Fougier, juillet 2011, 40 pages
- Contester les technosciences : leurs réseaux***
Sylvain Boulouque, juillet 2011, 36 pages
- La fraternité***
Paul Thibaud, juin 2011, 36 pages
- La transformation numérique au service de la croissance***
Jean-Pierre Corniou, juin 2011, 52 pages
- L'engagement***
Dominique Schnapper, juin 2011, 32 pages
- Liberté, Égalité, Fraternité***
André Glucksmann, mai 2011, 36 pages
- Quelle industrie pour la défense française ?***
Guillaume Lagane, mai 2011, 26 pages
- La religion dans les affaires : la responsabilité sociale de l'entreprise***
Aurélien Acquier, Jean-Pascal Gond et Jacques Igalens, mai 2011, 44 pages
- La religion dans les affaires : la finance islamique***
Lila Guermas-Sayegh, mai 2011, 36 pages
- Où en est la droite ? L'Allemagne***
Patrick Moreau, avril 2011, 56 pages

Où en est la droite ? La Slovaquie

Étienne Boisserie, avril 2011, 40 pages

Qui détient la dette publique ?

Guillaume Leroy, avril 2011, 36 pages

Le principe de précaution dans le monde

Nicolas de Sadeleer, mars 2011, 36 pages

Comprendre le Tea Party

Henri Hude, mars 2011, 40 pages

Où en est la droite ? Les Pays-Bas

Niek Pas, mars 2011, 36 pages

Productivité agricole et qualité des eaux

Gérard Morice, mars 2011, 44 pages

L'Eau : du volume à la valeur

Jean-Louis Chaussade, mars 2011, 32 pages

Eau : comment traiter les micropolluants ?

Philippe Hartemann, mars 2011, 38 pages

Eau : défis mondiaux, perspectives françaises

Gérard Payen, mars 2011, 62 pages

L'irrigation pour une agriculture durable

Jean-Paul Renoux, mars 2011, 42 pages

Gestion de l'eau : vers de nouveaux modèles

Antoine Frérot, mars 2011, 32 pages

Où en est la droite ? L'Autriche

Patrick Moreau, février 2011, 42 pages

La participation au service de l'emploi et du pouvoir d'achat

Jacques Perche et Antoine Pertinax, février 2011, 32 pages

Le tandem franco-allemand face à la crise de l'euro

Wolfgang Glomb, février 2011, 38 pages

2011, la jeunesse du monde

Dominique Reynié (dir.), janvier 2011, 88 pages

L'opinion européenne en 2011

Dominique Reynié (dir.), Édition Lignes de Repères, janvier 2011, 254 pages

Administration 2.0

Thierry Weibel, janvier 2011, 48 pages

Où en est la droite ? La Bulgarie

Antony Todorov, décembre 2010, 32 pages

Le retour du tirage au sort en politique

Gil Delannoi, décembre 2010, 38 pages

La compétence morale du peuple

Raymond Boudon, novembre 2010, 30 pages

L'Académie au pays du capital

Bernard Belloc et Pierre-François Mourier, PUF, novembre 2010, 222 pages

Pour une nouvelle politique agricole commune

Bernard Bachelier, novembre 2010, 30 pages

Sécurité alimentaire : un enjeu global

Bernard Bachelier, novembre 2010, 30 pages

Les vertus cachées du low cost aérien

Emmanuel Combe, novembre 2010, 40 pages

Innovation politique 2011

Fondation pour l'innovation politique, PUF, novembre 2010, 676 pages

Défense : surmonter l'impasse budgétaire

Guillaume Lagane, octobre 2010, 34 pages

Où en est la droite ? L'Espagne

Joan Marcet, octobre 2010, 34 pages

Les vertus de la concurrence

David Sraer, septembre 2010, 44 pages

Internet, politique et coproduction citoyenne

Robin Berjon, septembre 2010, 32 pages

Où en est la droite ? La Pologne

Dominika Tomaszewska-Mortimer, août 2010, 42 pages

Où en est la droite ? La Suède et le Danemark

Jacob Christensen, juillet 2010, 44 pages

Quel policier dans notre société ?

Mathieu Zagrodzki, juillet 2010, 28 pages

Où en est la droite ? L'Italie

Sofia Ventura, juillet 2010, 36 pages

Crise bancaire, dette publique : une vue allemande

Wolfgang Glomb, juillet 2010, 28 pages

Dette publique, inquiétude publique

Jérôme Fourquet, juin 2010, 32 pages

Une régulation bancaire pour une croissance durable

Nathalie Janson, juin 2010, 36 pages

Quatre propositions pour rénover notre modèle agricole

Pascal Perri, mai 2010, 32 pages

Régionales 2010 : que sont les électeurs devenus ?

Pascal Perrineau, mai 2010, 56 pages

L'opinion européenne en 2010

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mai 2010, 245 pages

Pays-Bas : la tentation populiste

Christophe de Voogd, mai 2010, 43 pages

Quatre idées pour renforcer le pouvoir d'achat

Pascal Perri, avril 2010, 30 pages

Où en est la droite ? La Grande-Bretagne

David Hanley, avril 2010, 34 pages

Renforcer le rôle économique des régions

Nicolas Bouzou, mars 2010, 30 pages

Réduire la dette grâce à la Constitution

Jacques Delpla, février 2010, 54 pages

Stratégie pour une réduction de la dette publique française

Nicolas Bouzou, février 2010, 30 pages

Iran : une révolution civile ?

Nader Vahabi, novembre 2009, 19 pages

Où va la politique de l'église catholique ? D'une querelle du libéralisme à l'autre

Émile Perreau-Saussine, octobre 2009, 26 pages

Agir pour la croissance verte

Valéry Morron et Déborah Sanchez, octobre 2009, 11 pages

L'économie allemande à la veille des législatives de 2009

Nicolas Bouzou et Jérôme Duval-Hamel, septembre 2009, 10 pages

Élections européennes 2009 : analyse des résultats en Europe et en France

Corinne Deloy, Dominique Reynié et Pascal Perrineau, septembre 2009, 32 pages

Retour sur l'alliance soviéto-nazie, 70 ans après

Stéphane Courtois, juillet 2009, 16 pages

L'État administratif et le libéralisme. Une histoire française

Lucien Jaume, juin 2009, 12 pages

*La politique européenne de développement :
une réponse à la crise de la mondialisation ?*

Jean-Michel Debrat, juin 2009, 12 pages

*La protestation contre la réforme du statut des enseignants-chercheurs :
défense du statut, illustration du statu quo.*

Suivi d'une discussion entre l'auteur et Bruno Bensasson

David Bonneau, mai 2009, 20 pages

La lutte contre les discriminations liées à l'âge en matière d'emploi

Élise Muir (dir.), mai 2009, 64 pages

Quatre propositions pour que l'Europe ne tombe pas dans le protectionnisme

Nicolas Bouzou, mars 2009, 12 pages

Après le 29 janvier : la fonction publique contre la société civile ?

Une question de justice sociale et un problème démocratique

Dominique Reynié, mars 2009, 22 pages

La réforme de l'enseignement supérieur en Australie

Zoe McKenzie, mars 2009, 74 pages

Les réformes face au conflit social

Dominique Reynié, janvier 2009, 14 pages

L'opinion européenne en 2009

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2009, 237 pages

Travailler le dimanche : qu'en pensent ceux qui travaillent le dimanche ?

Sondage, analyse, éléments pour le débat

Dominique Reynié, janvier 2009, 18 pages

Stratégie européenne pour la croissance verte

Elvire Fabry et Damien Tresallet (dir.), novembre 2008, 124 pages

*Défense, immigration, énergie : regards croisés franco-allemands
sur trois priorités de la présidence française de l'UE*

Elvire Fabry, octobre 2008, 35 pages

Retrouvez notre actualité et nos publications sur fondapol.org

SOUTENEZ LA FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE !

Pour renforcer son indépendance et conduire sa mission d'utilité publique, la Fondation pour l'innovation politique, institution de la société civile, a besoin du soutien des entreprises et des particuliers. Ils sont invités à participer chaque année à la convention générale qui définit ses orientations. La Fondation pour l'innovation politique les convie régulièrement à rencontrer ses équipes et ses conseillers, à discuter en avant-première de ses travaux, à participer à ses manifestations.

Reconnue d'utilité publique par décret en date du 14 avril 2004, la Fondation pour l'innovation politique peut recevoir des dons et des legs des particuliers et des entreprises.

Vous êtes une entreprise, un organisme, une association

Avantage fiscal : **votre entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt de 60 % à imputer directement sur l'IS** (ou le cas échéant sur l'IR), dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans) (art. 238 bis du CGI).

Dans le cas d'un don de 20 000 €, vous pourrez déduire 12 000 € d'impôt, votre contribution aura réellement coûté 8 000 € à votre entreprise.

Vous êtes un particulier

Avantages fiscaux : **au titre de l'IR, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 %** de vos versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable (report possible durant 5 ans); **au titre de l'IFI, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 75 %** de vos dons versés, dans la limite de 50 000 €.

Dans le cas d'un don de 1 000 €, vous pourrez déduire 660 € de votre IR ou 750 € de votre IFI. Pour un don de 5 000 €, vous pourrez déduire 3 300 € de votre IR ou 3 750 € de votre IFI.

contact : Anne Flambert +33 (0)1 47 53 67 09 anne.flambert@fondapol.org

LES PROTESTANTS EN FRANCE, UNE MINORITÉ ACTIVE

Par Jean-Paul WILLAIME

Ces dernières années, avec l'union des Églises réformées et luthériennes, la croissance des évangéliques et une diversité culturelle accentuée, le protestantisme a connu en France une importante reconfiguration. Non sans susciter quelques tensions, ces évolutions ont accru le rôle de la Fédération protestante de France (FPF), laquelle a pour mission de représenter l'unité plurielle du protestantisme, y compris des évangéliques, devant les pouvoirs publics. Face à la volonté du Conseil national des évangéliques de France de promouvoir l'identité propre du protestantisme évangélique existe le risque d'une bipolarisation du protestantisme français.

Le protestantisme assume une présence affirmée dans l'espace public et refuse une laïcité conçue comme une neutralisation-invisibilisation religieuse de la vie sociale. Invités par le président Emmanuel Macron, à l'occasion de la commémoration des 500 ans de la Réforme, à rester les « vigies de la République », les protestants endossent sans problème ce rôle en interpellant les pouvoirs et l'opinion publics sur divers sujets sociétaux. La Fédération protestante de France s'est notamment opposée vigoureusement au « Projet de loi confortant le respect des principes de la République » (anciennement « Projet de loi contre le séparatisme ») qui, derrière cet objectif, a selon elle mis en place une laïcité sécuritaire de contrôle impactant particulièrement le culte protestant.

Les médias

fondapol.tv

**ANTHROPO
TECHNIE**
LES ENJEUX DE L'HUMAIN AUGMENTÉ

Les données en open data

data.fondapol



Le site internet

fondapol.org



978 2 36408 254 0

ISBN : 978-2-36408-254-0